



Christian  
Lagarde  
Président



Envoyé en préfecture le 04/01/2019

Reçu en préfecture le 04/01/2019

Affiché le

Page | 

ID : 033-243301389-20181213-RA2017BIS-AU

## SOMMAIRE

### **PARTIE 1 : Présentation de la Communauté de Communes Médullienne**

La Communauté de Communes Médullienne.....	P.9
Le Bureau Communautaire et le Conseil .....	P.10
Ressources Humaines .....	P.11
Finances .....	P.15
Marchés Public.....	P.17
Services Techniques.....	P.18
Le service public de gestion des déchets ménagers et assimilés en 2017 .....	P.21
Service Public d'Assainissement Non Collectif.....	P.27
Lecture Publique .....	P.30
Développement économique .....	P.32
Logement.....	P.34
Communication.....	P.35
Agenda 21.....	P.36
Urbanisme.....	P.39
Petite Enfance .....	P.42
Enfance .....	P.45
Jeunesse .....	P.50
Tourisme.....	P.52

Envoyé en préfecture le 04/01/2019

Reçu en préfecture le 04/01/2019

Affiché le

Pa  SLOW

ID : 033-243301389-20181213-RA2017BIS-AU

**10**  
COMMUNES

**30**  
Conseillers  
Communautaires

**19 758**  
habitants

2 aires d'accueils  
permanentes des  
Gens du Voyage  
1 aire de Grand  
Passage

**636,25**  
Km<sup>2</sup>

**2**  
déchetteries

**31**  
agents

**4**  
Centres de Loisirs

**2**  
crèches

Envoyé en préfecture le 04/01/2019

Reçu en préfecture le 04/01/2019

Affiché le

Page 

ID : 033-243301389-20181213-RA2017BIS-AU



*Présentation de la  
Communauté de Communes  
Médullienne*

Envoyé en préfecture le 04/01/2019

Reçu en préfecture le 04/01/2019

Affiché le

Page 

ID : 033-243301389-20181213-RA2017BIS-AU

## La Communauté de Communes Médullienne



La Communauté de Communes Médullienne, créée par arrêté préfectoral du 04 novembre 2002 modifié, regroupe les communes suivantes : AVENSAN, BRACH, CASTELNAU-DE-MEDOC, LISTRAC-MEDOC, MOULIS-EN-MEDOC, LE PORGE, SAINTE-HELENE, SALAUNES, SAUMOS et LE TEMPLE. Elle s'étend sur 10 communes d'Est en Ouest, représentant une superficie de 636.25 Km<sup>2</sup>, soit une densité de 30 habitants au Km<sup>2</sup>. Sa population (13 477 habitants en 2003) s'élève au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (base INSEE population 2014) à 19 758 habitants, **soit une progression de + 6 281 habitants (46.60 % en 13 ans)**.

### LES MISSIONS PRINCIPALES

Aménagement de l'espace communautaire

Action de Développement Economique

GEMAPI

Gens du Voyage

Protection et mise en valeur de l'environnement

Logement et cadre de vie

Patrimoine communautaire

Action Social

Mutualisation et Finances

Entretien et surveillance de la plage du Gressier

Communication et nouvelles technologies

Tourisme

### L'INSTITUTION

- La Communauté de Communes Médullienne est présidée par Christian LAGARDE depuis avril 2014.
- Il est entouré de 6 vice-présidents et également de 6 autres membres qui composent le bureau communautaire.
- Le Conseil Communautaire est composé de 30 conseillers élus en 2014. Chacune des 10 communes du territoire est représentée au minimum par un élu.

### L'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2017, la Communauté de Communes Médullienne comptait XX agents. L'augmentation de la masse salariale est due à la prise de nouvelles compétences.

#### En 2017, la CdC a

- Tenu 8 CONSEILS
- Pris 100 DELIBERATIONS
- Prononcé 380 ARRETES

## Le Bureau Communautaire et le Conseil



### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire est composé du Président, des 6 vice-présidents et de 6 autres membres :

- **Allain CAMEDESCASSE**, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Mutualisation et Finances, *Maire de Sainte-Hélène*,
  - **Didier PHOENIX**, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, Action de Développement Economique, *Maire de Brach*,
  - **Jésus VEIGA**, 3<sup>ème</sup> Vice-Président Aménagement de l'espace communautaire, environnement logement et transport, *Maire du Porge*,
  - **Annie TEYNIE**, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Action Sociale et culturelle, *Adjointe de Salaunes*,
  - **Éric ARRIGONI**, 5<sup>ème</sup> Vice-Président, Patrimoine Communautaire, *Maire de Castelnau-de-Médoc*,
  - **Patrick BAUDIN**, 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Communication et nouvelles technologies, *Maire d'Avensan*.
- 
- **Henri ESCUDERO** ..... *Avensan*
  - **Françoise TRESMONTAN**... *Castelnau-de-Médoc*
  - **Alain CAPDEVIELLE**..... *Listrac-Médoc*
  - **Jean-Marie CASTAGNEAU**..... *Salaunes*
  - **Valérie CHARLE** ..... *Saumos*
  - **Jean-Luc PALLIN**..... *Le Temple*

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**AVENSAN** : Patrick BAUDIN, Brigitte DAULIAC, Henri ESCUDERO, Marlène LAGOUARDE.

**BRACH** : Didier PHOENIX, Carmen PICAZO (suppléante).

**CASTELNAU-DE-MEDOC** : Éric ARRIGONI, Nathalie LACOUR-BROUSSARD, Jacques GOUIN, Françoise TRESMONTAN, Bernard VALLAEYS, Jean-Claude DURRACQ.

**LISTRAC-MEDOC** : Alain CAPDEVIELLE, Hélène SABOUREUX, Franco TUBIANA, Bernard LACOTTE.

**MOULIS-EN-MEDOC** : Christian LAGARDE, Windy BATAILLEY, Abel BODIN.

**LE PORGE** : Jésus VEIGA, Martine ANDRIEUX, Martial ZANINETTI, Philippe PAQUIS.

**SAINTE-HELENE** : Allain CAMEDESCASSE, Martine FUCHS, Liliane GALLEGO, Jean-Jacques VINCENT.

**SALAUNES** : Jean-Marie CASTAGNEAU, Annie TEYNIE.

**SAUMOS** : Valérie CHARLE, Manuel RUIZ (suppléant).

**LE TEMPLE** : Jean-Luc PALLIN, Stéphane MARTIN (suppléant).

## Ressources Humaines

CATEGORIE	NOMBRE D'AGENTS	FEMININS	MASCULINS
TITULAIRES	20	9	11
STAGIAIRES	1	1	0
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC	8	7	1
CONTRACTUELS DE DROIT PRIVE (CAE)	2	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>19</b>	<b>12</b>

Au 31 décembre 2017, la Communauté de Communes Médullienne comptabilise 31 agents avec les agents détachés auprès de la société Véolia Environnement et le personnel tourisme.

### Chiffres clés

Les agents :

- Catégorie A : 6 (21%),
- Catégorie B : 4 (14%),
- Catégorie C : 19 (65%).

Total d'agents : 31

Nombre de femmes : 19.

Nombre d'hommes : 12.

### EVOLUTION DE L'EFFECTIF POURVU EN 2017

CATEGORIE	EFFECTIF AU 01/01/17	ARRIVEE EN COURS D'ANNEE	DEPART EN COURS D'ANNEE	EFFECTIF AU 31/12/17	VARIATION EN NOMBRE D'AGENT
TITULAIRES	20	1	1	20	0
STAGIAIRES	0	1	0	1	1
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC	8	1	1	8	0
CONTRACTUELS DE DROIT PRIVE (CAE)	3	0	1	2	-1
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>31</b>	<b>0</b>

### POSITION STATUTAIRES PARTICULIERES

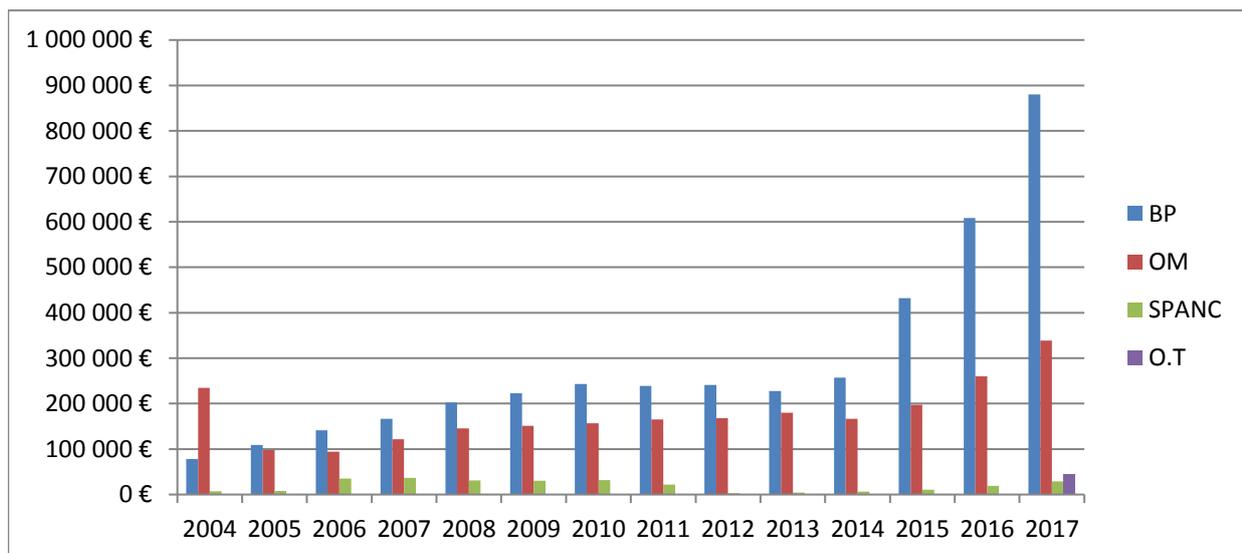
- ✓ **7** agents sont détachés auprès d'un organisme privé (Véolia Environnement).
- ✓ **2** animatrices sont mises à disposition à 32% auprès de la SPL Enfance Jeunesse Médullienne.
- ✓ **2** agents sont mis à disposition à 10% auprès de la SPL Enfance Jeunesse Médullienne (1 Directrice Opérationnelle et 1 Responsable Adjointe).
- ✓ **1** agent est en détachement sur un emploi fonctionnel au sein de la collectivité.

## CARRIERE ET REMUNERATION

La gestion des carrières permet de suivre l'évolution du personnel par les avancements de grade et d'échelon. La mise en place du PPCR (parcours professionnel carrière et rémunération) pour les fonctionnaires au 1<sup>er</sup> janvier 2017 a permis de distinguer trois points essentiels.

- La refonte des grilles indiciaires avec la revalorisation des indices bruts et des indices majorés qui interviendra jusqu'au 01/01/2020 en fonction de la catégorie (A, B ou C) et en fonction du cadre d'emplois. En contrepartie de ces points d'indices majorés, il sera appliqué aux fonctionnaires un abattement sur tout ou partie des indemnités appelé le transfert primes/points.
- La réorganisation des carrières à compter du 01/01/2017 pour l'ensemble des cadres d'emplois (catégories A, B et C).
- La création d'une cadence unique d'avancement d'échelon et la suppression de l'avancement d'échelon à l'ancienneté minimale (ou au choix) et à l'ancienneté maximale.
- - ✓ 20 agents ont bénéficié du PPCR
  - ✓ 5 agents ont fait l'objet d'un avancement de grade
  - ✓ 8 agents ont fait l'objet d'un avancement d'échelon
  - ✓ 1 agent a été nommé stagiaire.

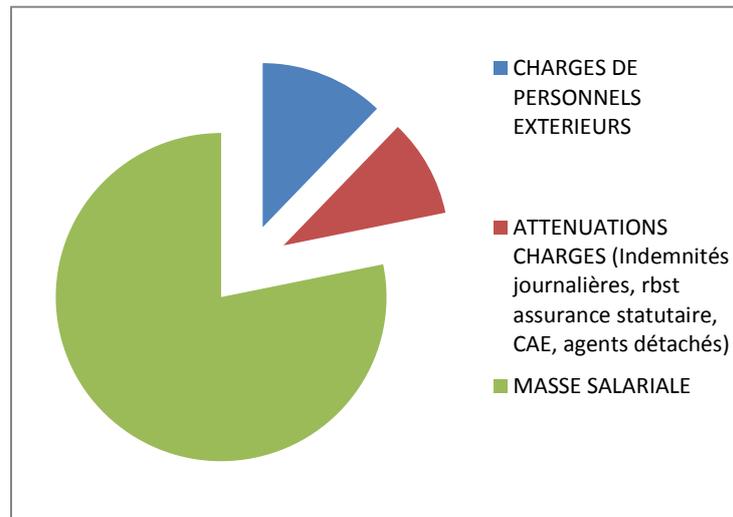
## EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE 2004-2017



Les dépenses totales du chapitre 012 pour les quatre budgets s'élèvent à 1 292 647€ avec un taux de variation de 45.64% par rapport à 2016. Cette augmentation s'explique par la hausse significative des charges, la mise en place du PPCR (parcours professionnel carrière et rémunération, l'augmentation du point d'indice, le RIFSEEP, et l'augmentation des effectifs par la prise de nouvelles compétences (Tourisme, Espace Jeunesse, Plan Plage).

Le chapitre 012 comprend également le remboursement du personnel entre le budget principal et le budget annexe « ordures ménagères », les émoluments des CRS pour la surveillance de la plage du Porge, les frais liés au Plan Plage, les frais de ménage du siège et de l'annexe, le CNAS, l'assurance statutaire, la participation à la mutuelle et à la prévoyance.

## MASSE SALARIALE 2017



### Au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 évolution des effectifs par :

- **La reprise en gestion directe de l'activité « Espace Jeunesse »** avec le transfert du personnel de l'Association les Francas de Gironde.
  - ✓ 3 agents contractuels en contrat à durée indéterminée (deux animatrices et un responsable pédagogique).
  - ✓ 1 animateur en contrat d'engagement éducatif (durée 6 jours) pour effectuer le séjour « Nature et Glisse »
- **Prise de la compétence Tourisme** avec transfert d'un agent d'accueil en contrat à durée indéterminée de l'office de tourisme communal du Porge.
  - ✓ Recrutement en Août d'un Chargé de Mission Tourisme en contrat à durée déterminée.
  - ✓ Recrutement d'un agent saisonnier pour assurer la saison touristique.
  - ✓ Ces deux agents contractuels ont été recrutés par la Communauté de Communes Médullienne dans l'attente de la création de l'EPIC Intercommunal au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- **Prise de la compétence Plan Plage**
  - ✓ 11 sauveteurs aquatiques pour assurer la surveillance de la plage du Gressier au Porge.
  - ✓ 5 agents à temps non complet pour assurer l'entretien de la plage du Gressier au Porge.

### Décembre 2017

- Recrutement de 2 instructrices ADS à temps non complet pour le remplacement d'un agent en congé de maternité.

## ABSENCES

- ✓ 2 agents ont bénéficié d'un congé de maternité.
- ✓ 7 agents contractuels ont fait l'objet d'au moins un jour d'arrêt pour maladie ordinaire dont 2 agents pour une durée supérieure à 3 mois consécutifs.
- ✓ 13 agents titulaires ont l'objet d'au moins du jour d'arrêt pour maladie ordinaire dont 1 agent pour une durée supérieure à deux mois consécutifs.
- ✓ Ce qui représente un total de 576 jours d'absence pour maladie ordinaire soit 312 jours (contractuels) et 264 jours (titulaires).
- ✓ 6 agents ont bénéficié de 26 jours d'absence pour garde d'enfants malades, soit 4.3 jours en moyenne.

### Chiffres clés

Cotisations versées au CNAS :  
5 218 €

Cotisations versées par le CNAS :  
4 943 €

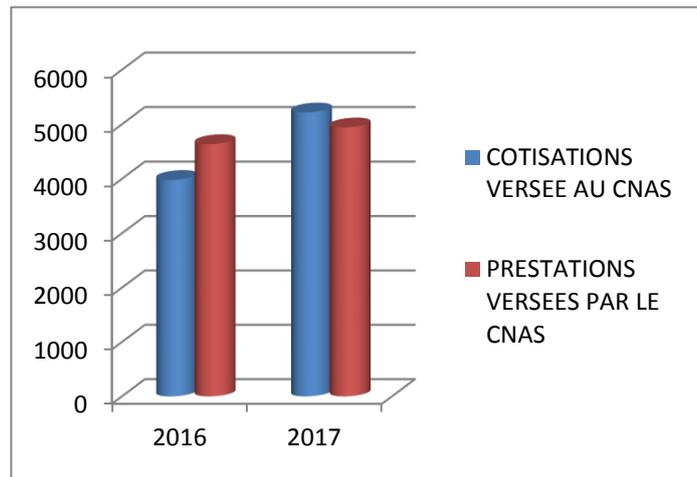
Prestations demandées par les agents :

- Aides : 2 960 €
- CESU : 143 €
- Plan Epargne : 300 €
- Chèque Lire : 143 €
- Billetterie : 840€
- Coupons Sport : 50 €
- Séjours : 508 €
- Remises séjours : 824 €

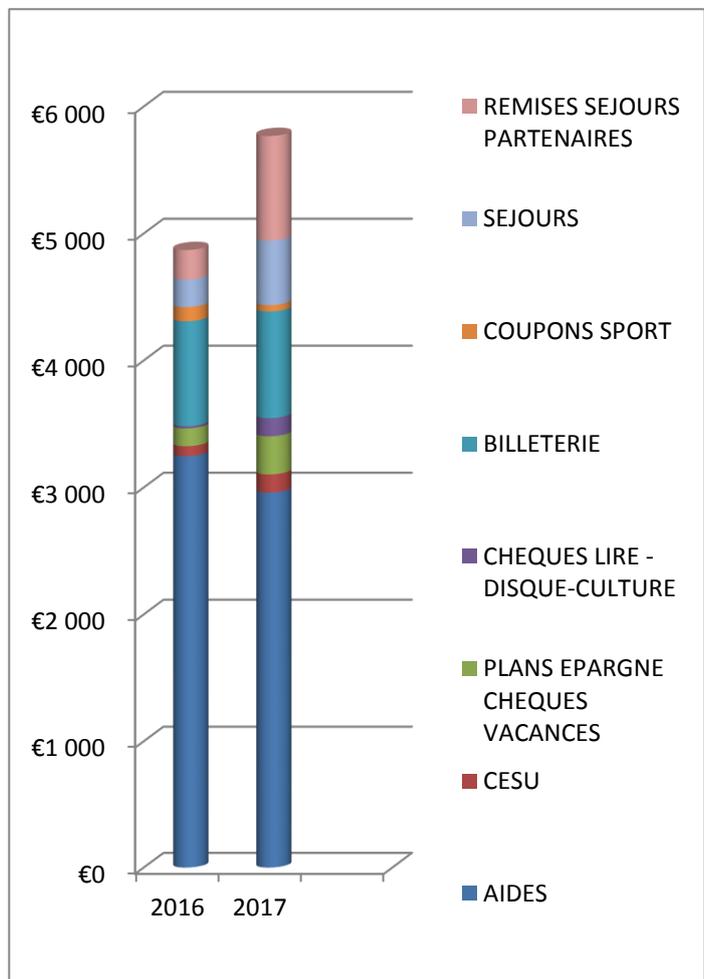
## ACTION SOCIALE

L'évolution de la cotisation annuelle est constatée ainsi qu'une hausse des demandes de prestations par les utilisateurs.

### ➤ Comparatif 2016-2017



### ➤ Comparatif par prestation 2016-2017



## Finances



### Chiffres Clés

**3 580** mandats et titres émis en 2017 soit une évolution de **+ 60%** liée à la mise en place de la régie « ENFANCE », et des nouvelles compétences

**56.98 €** est le chiffre de l'endettement par habitant, pour **334.7 € en Gironde**.

**0%** d'augmentation des taux d'imposition depuis sept ans

### Infos

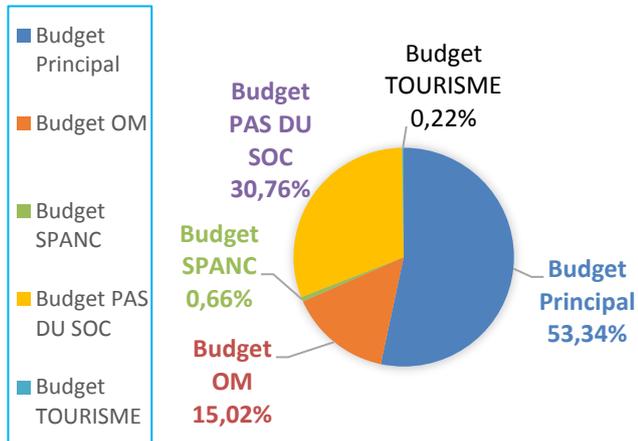
Mise en place de CHORUS PRO solution mutualisée de facturation électronique permettant la réception des factures fournisseurs pour les entreprises de plus de 5 000 salariés avec une généralisation à toutes les entreprises au 1er janvier 2020.

## Missions

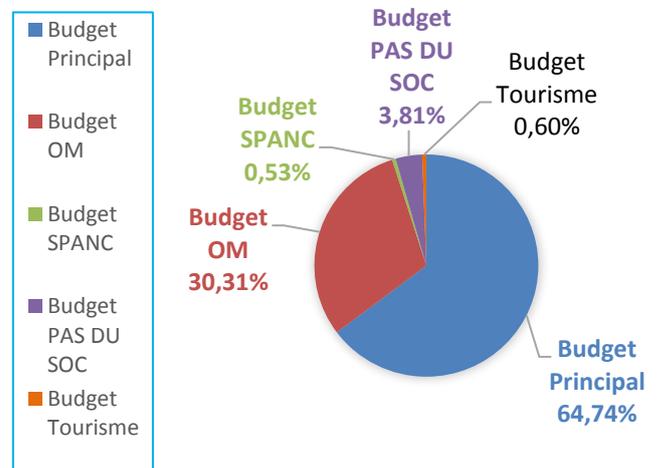
### Finances

- Recenser les projets d'investissement auprès des services dans le cadre du Débat d'Orientation budgétaire
- Réaliser les documents budgétaires (budget principal et annexes)
- Suivre l'exécution budgétaire des budgets
- Contrôler les factures
- Effectuer les paiements et les recettes
- Préparer les délibérations liées au service
- Elaborer les comptes administratifs
- Faire les déclarations TVA et FCTVA
- Réaliser le suivi des immobilisations
- Faire le suivi administratif du Centre de Santé scolaire Médoc et élaborer le budget
- Assurer le suivi de la régie d'avances
- Réaliser la mission de contrôle et de rationalisation de la dépense publique
- Effectuer le suivi administratif de la nouvelle compétence « PLAN PLAGE »
- Suivre les contrats.

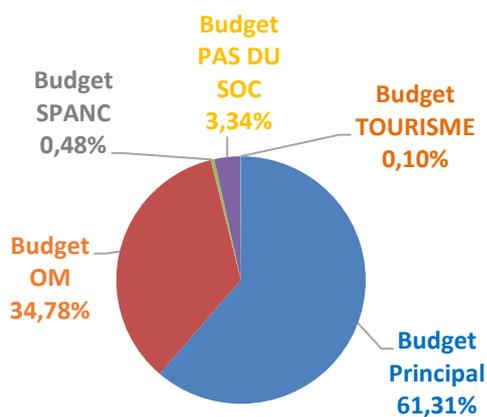
## REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU CA 2017 PAR BUDGET



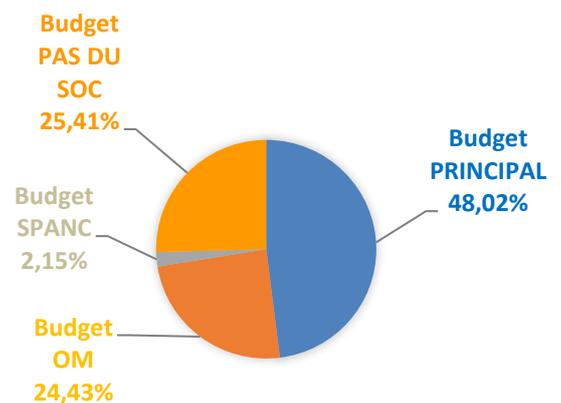
## REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU CA 2017 PAR BUDGET



## REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU CA 2017 PAR BUDGET



## REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU CA 2017 PAR BUDGET



## Marchés Publics



### Missions

- Préparer, rédiger et assurer le suivi administratif et financier des différentes procédures (marchés publics, Délégations de Service Public et autres contrats de droit public) ;
- Garantir la sécurité juridique des procédures d'achat ;
- Aide au recensement et à l'analyse des besoins ;
- Assister les services en cas de contentieux et litiges ;
- Assurer une veille juridique et réglementaire ;
- Rédiger les délibérations afférentes au domaine ;
- Conseiller les communes membres de la CDC sur demande.

Procédures de marchés public mises en œuvre en 2017 (dont le montant est supérieur à 25 000 € HT) :

- Mission d'évaluation et d'accompagnement au titre de l'intégration de nouvelles compétences et de l'optimisation des ressources ;
- Travaux de réaménagement de la crèche d'AVENSAN ;
- Réalisation d'une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

Suivi des délégations de service public suivantes en lien avec les services :

- Accueil des gens du voyage ;
- Enfance ;
- Petite Enfance.

## Gens du Voyage

Cf. rapport d'activités VAGO



## Services Techniques

Les Services Techniques interviennent dans plusieurs domaines :

**GROUPE 1** : Travaux divers – Pôles : Siège/Annexe/Administration/Gestion des bacs/Bornes à verres/Déchetteries/Rouleau compacteur/Logistique/AGP/Autres – **75 % de l'activité**

**GROUPE 2** : Centres de loisirs – Pôles : Les Médulles (CASTELNAU-DE-MEDOC)/La Pimpa (LE PORGE)/Les Galips (AVENSAN)/La Pinède (SAINTE-HELENE) – **16 % de l'activité**

**GROUPE 3** : Crèches – Pôles : Les Petiots (CASTELNAU-DE-MEDOC)/Les Galipettes (AVENSAN) – **9 % de l'activité**

*Chiffres clés - GROUPE 1  
 (75 % de l'activité des Services  
 Techniques)*

### Travaux bureaux administratifs

- 7% de l'activité au siège (2016 : 9%)
- 15% de l'activité à l'annexe (2016 : 7%)

### Gestion des ordures ménagères

- **Gestion des bacs** : 39% de l'activité (2016 : 37%)
- **Bornes à verres** : 7% de l'activité (2016 : 8%)
- **Déchetteries** : 9% de l'activité (2016 : 17%)

### Gestion diverses

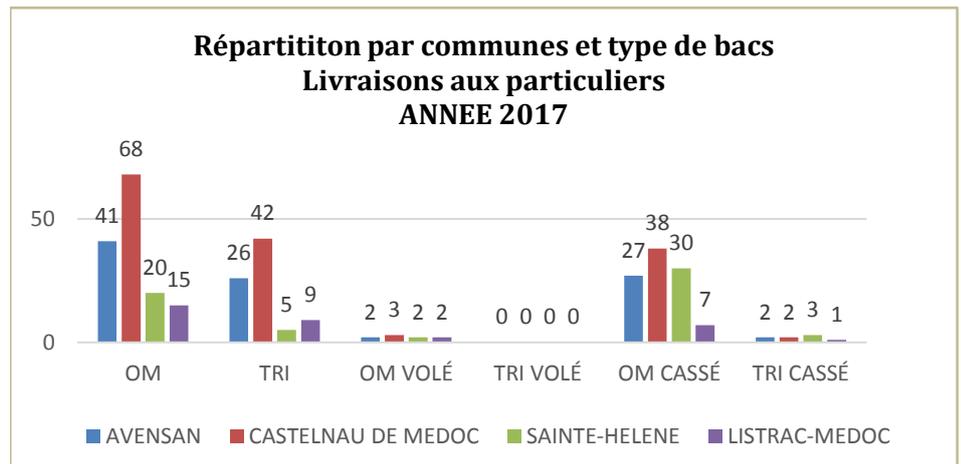
- **L'administration (planning, devis, réunions de services...)** : 13% de l'activité (2016 : 9%)
- **Le rouleau compacteur** : 1% de l'activité (2016 : 1%)
- **La logistique** : 8% de l'activité (2016 : 6%)
- **L'Aire de Grand Passage** : 0.37% de l'activité (2016 : 2%)
- **Autres (livraison calendriers, transfert annexe/CdC...)** : 2% de l'activité (2016 : 4%)



Bornes à verres situées sur le parking de CASINO à CASTELNAU-DE-MEDOC.

## Gestion des Bacs

L'équipe livre tous les vendredi matin des BACS aux administrés de 4 communes : AVENSAN, CASTELNAU-DE-MEDOC, SAINTE-HELENE et, LISTRAC-MEDOC depuis le 06 mars 2017. Pour les 6 autres communes, la CdC livre des bacs aux communes, et ce sont elles qui les distribuent aux administrés selon les besoins.



## Chiffres clés des travaux du GROUPE 2

(16 % de l'activité des Services  
Techniques)

### CASTELNAU-DE-MEDOC - ALSH Les Médulles

37 % bâtiments (2016 : 28%)

8% espaces verts (2016 : 21%)

### LE PORGE - ALSH La Pimpa

10% espaces verts (2016 : 14%)

15% bâtiments (2016 : 5%)

### AVENSAN - ALSH Les Galips

23% bâtiments (2016 : 19%)

### SAINTE-HELENE - ALSH La Pinède

7% bâtiments (2016 : 12%)

## Les travaux en Centres de Loisirs

Les travaux sur les bâtiments intercommunaux, mis à disposition des délégataires Enfance et Petite Enfance, sont saisis par le délégataire dans un logiciel (traqueur) permettant traçabilité et réactivité. Par ailleurs en 2017, la CdC Médullienne a réalisé d'importants travaux de réhabilitation à l'ALSH d'AVENSAN et une extension de l'ALSH de CASTELNAU-DE-MEDOC. Nous constatons que l'ALSH de CASTELNAU-DE-MEDOC comptabilise à lui seul 37% de l'activité de l'équipe, **(pour 28% d'activités l'an passé)** ; cela est principalement dû aux intervenants dans le cadre de l'agrandissement du Centre de Loisirs.

Travaux d'extension de l'ALSH de  
CASTELNAU-DE-MEDOC



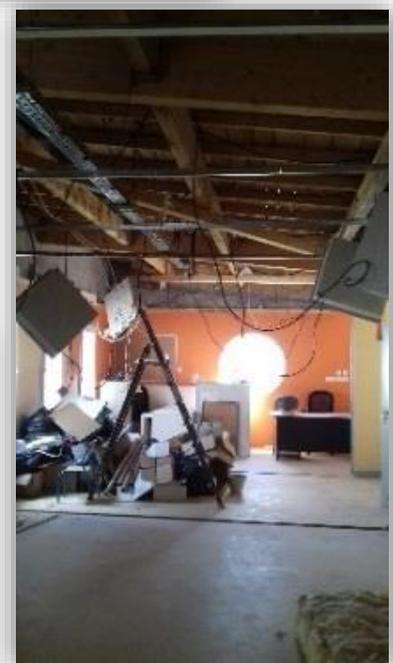
Travaux  
d'extension  
de l'ALSH de  
CASTELNAU-  
DE-MEDOC



Travaux de réhabilitation de  
l'ALSH d'AVENSAN



Elagage d'arbres à l'ALSH de LE PORGE



Travaux de réhabilitation de  
l'ALSH d'AVENSAN

### Chiffres clés des travaux du GROUPE 3

#### CASTELNAU-DE-MEDOC - Multi-accueil Les Petiots

13 % bâtiments (2016 : 20%)

14% espaces verts (2016 : 22%)

#### AVENSAN - Multi-accueil Les Galipettes

37% bâtiments (2016 : 23%)

36% espaces verts (2016 : 35%)

#### AVENSAN - ALSH Les Galips

23% bâtiments (2016 : 19%)

#### SAINTE-HELENE - ALSH La Pinède

7% bâtiments (2016 : 12%)

## Les travaux en Crèches

En 2017, la CdC Médullienne a totalement restructuré la crèche d'AVENSAN, nécessitant la fermeture de celle-ci pendant 2 mois et le transfert des enfants sur les sites de CASTELNAU-DE-MEDOC (crèche et Halte-Garderie). Nous observons que le temps de travail imparti sur le bâtiment de la Crèche d'AVENSAN a augmenté et représente 37% du volume horaire (**pour 23% en 2016**). Ceci s'explique par la gestion de préparation des travaux, du suivi du chantier dans la cadre de la restructuration de la crèche d'AVENSAN.



Restructuration de salles



Remplacement du sol carrelé  
par un sol souple



Cheminement extérieur

Travaux de restructuration de la crèche d'AVENSAN

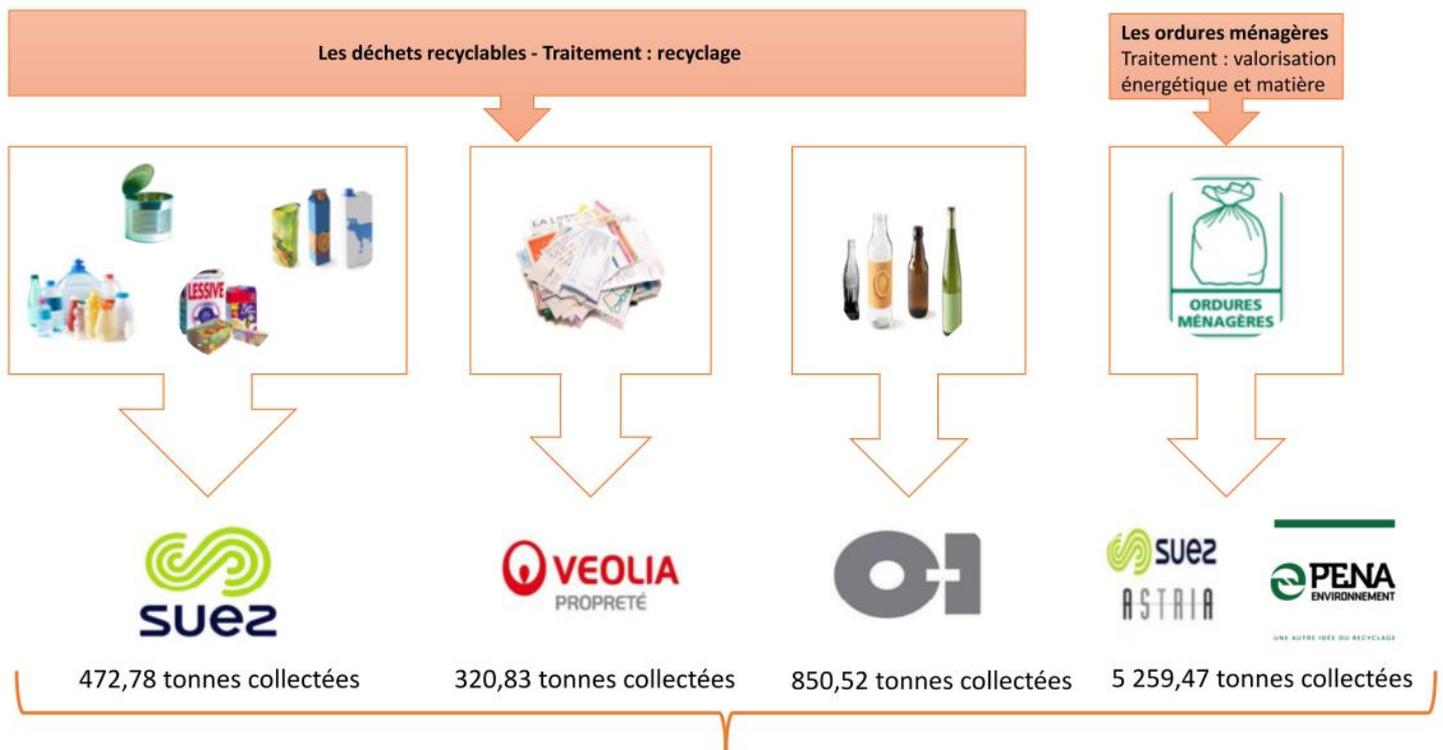
## Le service public de gestion des déchets ménagers et assimilés en 2017

	Type de collecte	Contenant	Fréquence
<b>Ordures ménagères</b>	Collecte au porte à porte	Bac gris	1 fois par semaine
<b>Papier</b>	Collecte au porte à porte	Bac jaune	1 fois par mois
<b>Emballages recyclables*</b>	Collecte au porte à porte	Sacs jaunes	3 fois par mois
<b>Verre</b>	Collecte en apport volontaire**	Borne à verre	1 à 2 fois par mois

\*Emballages recyclables : bouteilles et bidons en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes.

\*\*Collecte Apport Volontaire : collecte des bornes à verre

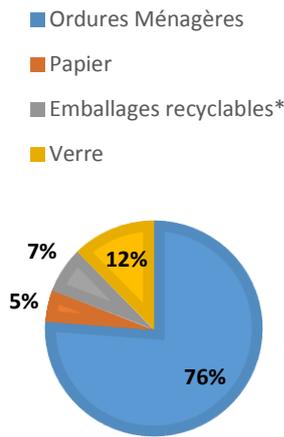
### La collecte au porte à porte et en apport volontaire



\*ASTRIA : La valorisation énergétique se fait sous la forme de production d'électricité et de chaleur et permet respectivement de fournir de l'électricité à 1 600 000 habitants/an (avec 1 310 000 MWh/an produits) et de chauffer 110 000 habitants (quartier Belcier de la gare de Bordeaux, avec 775 000 MWh produits annuellement).

\*\*PENA : Aire de Recyclage des Ordures Ménagères (AROM) basée à Saint Jean d'Ilac permettant de recycler et de valoriser plus de 80% des ordures ménagères : Retour de la matière organique à l'agriculture, utilisation des dérivés pétroliers en chaudières.

## RÉPARTITION DES FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS



Les ordures ménagères non recyclables représentent encore 75% des déchets collectés, chiffre élevé montrant la nécessité de développer le tri des déchets, en particuliers le tri de la fraction fermentescible (bio déchets). En parallèle, une campagne de sensibilisation pourrait permettre d'améliorer les résultats pour les flux comme le papier, les emballages et le verre.

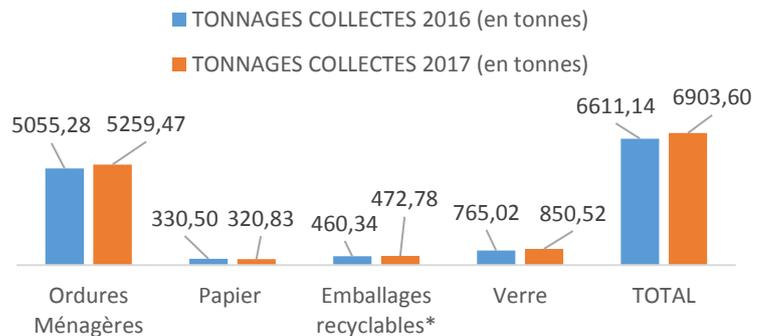
ménagers (tri compris)



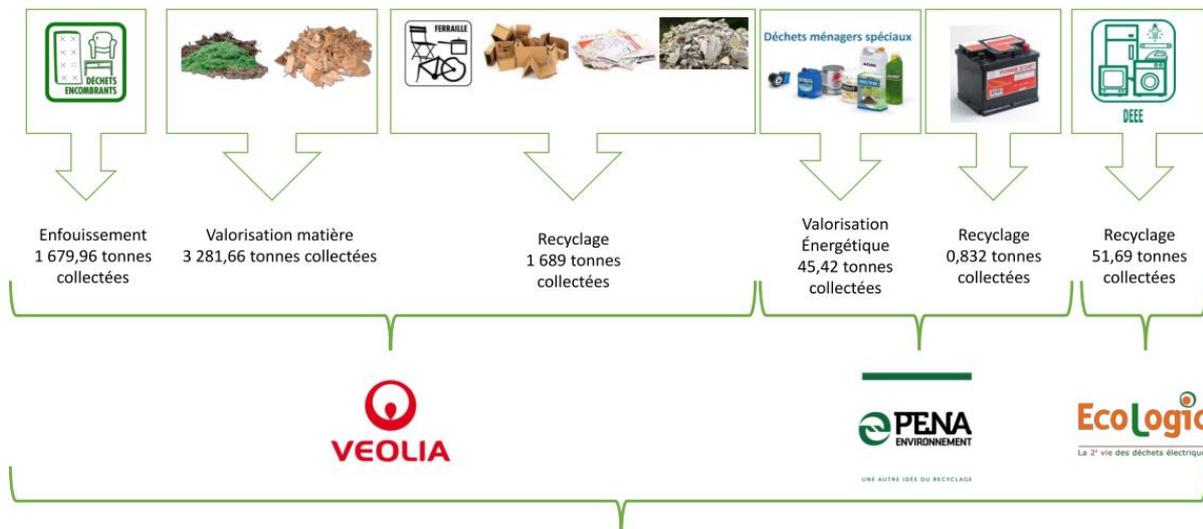
Les déchets biodégradables représentent près de 30 % des déchets. Nous avons donc une marge de progression, y compris sur notre territoire notamment via l'action de compostage.

Les tonnages collectés ont augmenté de 4% en 2017 qui s'explique en partie par l'augmentation régulière de population (+3% entre 2016 et 2017).

## RÉPARTITION DES FLUX DE DÉCHETS ENTRE 2016 ET 2017



## Les déchetteries communautaires



6 748,56 tonnes collectées

## Infos

\* **DMS** : déchets ménagers spéciaux (peintures, solvant, produit chimique,...)

\*\* **DEEE** : Déchets d'équipement électrique et électronique (Ecrans, réfrigérateurs, ordinateurs,...)

## Chiffres clés

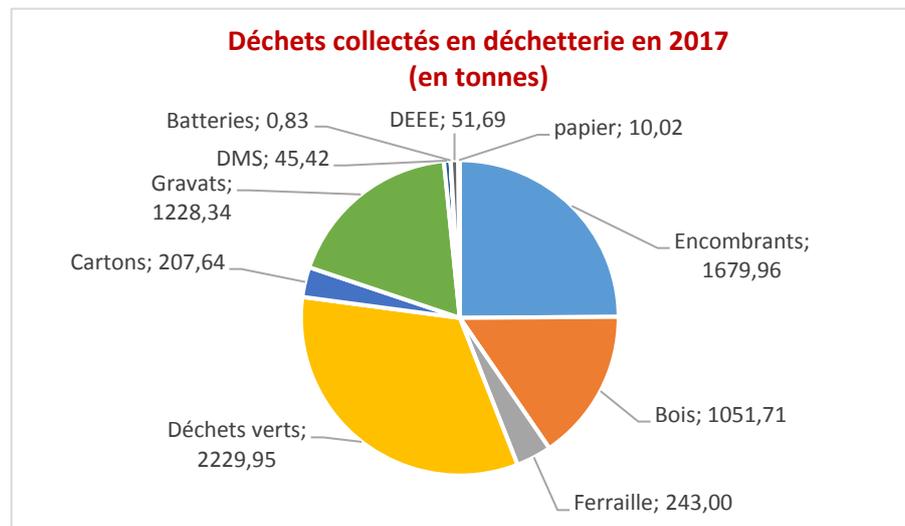
Nombre total de visites de la déchetterie de **CASTELNAU-DE-MEDOC**

39 520 visites (+ 8.32 % par rapport à 2016)

Nombre total de visites de la déchetterie de **LE PORGE**

19 240 visites (+ 17.87 % par rapport à 2016)

La déchetterie de Castelnau de Médoc regroupe les déchets collectés en déchetterie issus des déchetteries communautaires. Elle est affiliée aux communes les plus importantes de la CDC hormis Le Porge : Castelnau de Médoc, Avensan, Sainte-Hélène, Lustrac-Médoc,...



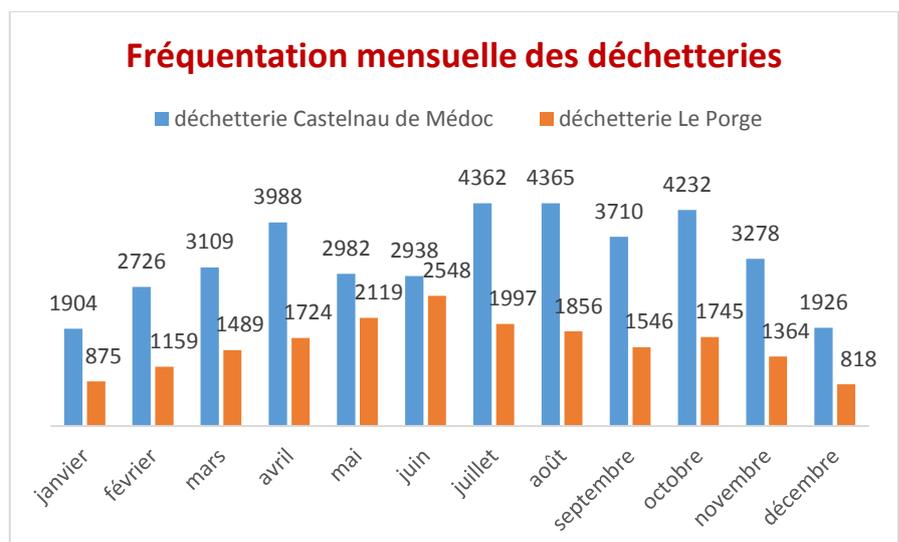
**Les déchets verts constituent le flux le plus important collecté en déchetterie.** Il représente plus du quart de ces déchets collectés. Viennent ensuite les encombrants qui représentent presque le quart des déchets déposés en déchetterie. C'est un flux conséquent qui comprend les déchets non valorisables avec un coût important de traitement. La déchetterie de Castelnau de Médoc qui concentre les plus gros tonnages issus de ces 2 flux fait l'objet d'une étude afin de :

- Créer d'une plateforme de dépôt au sol de déchets verts pour fluidifier les dépôts,
- Mettre en place d'une benne Eco-Mobilier pour valoriser l'ameublement et diminuer ainsi le flux d'encombrants et les coûts induits.

Les travaux d'aménagement de la déchetterie auront lieu début 2019.

La déchetterie de Castelnau de Médoc connaît une fréquentation double du Porge. Les aménagements réalisés sur la déchetterie de Castelnau de Médoc permettront de fluidifier le trafic et donc de limiter les temps d'attente.

La fréquentation des déchetteries est fortement soumise à la saisonnalité : l'hiver constitue une période creuse contrairement aux autres saisons.



Sur la déchetterie de Castelnau de Médoc, les vacances scolaires impactent la fréquentation. Le nombre de visites se situe aux alentours de 4 000 à 4 500 pour les mois d'avril, juillet, août et octobre.

En revanche, celle de Le Porge, l'impact saisonnier prédomine avec une fréquentation qui augmente jusqu'à la période estivale puis retombe en fin d'année.

## La production de déchets sur le territoire de la Médullienne en volume

	2017	2016	Evolution en %
<b>Tonnage collecté en Porte à Porte et Apport Volontaire (en tonnes)</b>	6 903,6	6 611,14	+ 4.42 %
<b>Tonnage collecté en déchetteries (en tonnes)</b>	6 748,56	6 330,29	+ 6.60 %
<b>Tonnage collecté sur l'ensemble du territoire (en tonnes)</b>	13 652,16	12 941,43	+ 5.49 %
<b>Production de déchets collectés en Porte à Porte et Apport Volontaire en kg/an/hab.*</b>	327,40	322,02	+ 1.67 %
<b>Production de déchets collectés en déchetteries en kg/an/hab.*</b>	320,05	308,34	+ 3.80 %
<b>Production totale de déchets ménagers en kg/an/hab.*</b>	647,45	630,37	+ 2.71%

\*Afin de tenir compte de l'augmentation saisonnière de population en particuliers sur la commune de Le Porge, la population servant à calculer la production de déchets est la population DGF soit 20 530 hab. pour 2016 et 21 086 hab. pour 2017.

En 2017, les tonnages collectés ont augmentés : + 400 tonnes en déchetteries, + 300 tonnes pour les collectes porte à porte et apport volontaire.

La production de déchets par habitant a progressé de 17 kg/an alors que les objectifs du PLPD sont de -41 kg entre 2017 et 2020.

	CDC Médullienne*	France**	Nouvelle Aquitaine**
<b>Production de déchets collectés en Porte à Porte et Apport Volontaire en kg/an/hab.*(1)</b>	327,40	337,30	332,62
<b>Production de déchets collectés en déchetteries en kg/an/hab.*(2)</b>	320,05	209,55	273,23
<b>Production totale de déchets ménagers en kg/an/hab.*= (1) + (2)</b>	647,45	546,85	605,85

\*Afin de tenir compte de l'augmentation saisonnière de population en particuliers sur la commune de Le Porge, la population servant à calculer la production de déchets est la population DGF soit 20 530 hab. pour 2016 et 21 086 hab. pour 2017.

\*\* chiffres 2015 issus de la base SINOE de l'ADEME

Pour la collecte au Porte à Porte et en apport volontaire, la production de déchets d'un habitant de la CDC Médullienne est dans la moyenne nationale.

En revanche, la production de déchets, apportés en déchetteries sur la CDC Médullienne est bien au-delà des moyennes nationales. Ceci s'explique notamment par le fait que les professionnels sont acceptés sur les déchetteries alors que cela n'est pas forcément le cas partout en France.

Néanmoins, il conviendra de travailler sur la réduction des apports en déchetterie, en particuliers les déchets verts. Des propositions visant par exemple à modifier les haies en implantant des , nécessitant moins de travail et permettant de promouvoir la biodiversité seront à étudier dans le cadre de l'Agenda 21.

## Infos

Le marché de gestion des déchets sur le territoire de la CDC a été attribué en 2016 pour une durée de 6 ans.

Les attributaires sont les suivants :

### 1. VEOLIA

- Lot 1 prestation de collecte au port à porte et en apport volontaire des déchets ménagers et assimilés
- Lot 2 prestation de transfert des déchets ménagers et assimilés
- Lot 3 prestation de tri et de conditionnement des emballages recyclables et des papiers
- Lot 5 prestation de gestion des déchetteries communautaires et du transport et traitement des déchets issus des déchetteries
- Lot 6 prestation de valorisation et de traitement du bois

### 2. Groupement ASTRIA/PENA

- Lot 4 prestation de traitement des ordures ménagères

### 3. PENA

- Lot 7 prestation d'évacuation et de traitement des déchets dangereux des ménages

## Les coûts de la production de déchets sur le territoire de la Médullienne

### Dépenses par type d'activités

COUTS TTC	COLLECTE	TRANSFERT	TRAITEMENT	DECHETTERIES	TOTAL
<b>2016</b>	840 999,96	112 382,61	676 414,63	718 608,60	<b>2 348 405,81</b>
<b>2017</b>	894 862,18	111 294,03	702 723,46	703 008,17	<b>2 411 887,84</b>
<b>Ecart 2016/2017</b>	+ 6%	-1%	+ 4%	-2%*	<b>+ 3%</b>

\* les coûts en € diminuent du fait du nouveau marché même si on a une augmentation en volume.

Le montant du marché de gestion des déchets s'élève à 2 411 887.84 euros TTC pour l'année 2017.

Il a augmenté de plus de 60 000 euros par rapport à 2016.

La plus grosse augmentation concerne le lot 1 relatif à la prestation de collecte en Porte à porte et en apport volontaire des déchets ménagers et assimilés avec + 6 % soit 54 000 euros.

### Dépenses par prestataire

2017	Véolia	Groupement Astria/Pena	Pena	TOTAL
<b>Total en euros HT</b>	<b>1 651 391,15</b>	<b>495 233,50</b>	<b>46 000,66</b>	<b>2 192 625,31</b>
<b>Total en euros TTC</b>	<b>1 816 530,26</b>	<b>544 756,85</b>	<b>50 600,73</b>	<b>2 411 887,84</b>

### Recettes – Matériaux issus des déchetteries

Matériaux	Montants (en euros TTC)
<b>Carton déchetterie</b>	13 598,95 €
<b>papier déchetterie</b>	1 550,90 €
<b>Ferraille</b>	13 789,46 €
<b>Batterie</b>	1 781,84 €
<b>DEEE*</b>	6 565,84 €
<b>TOTAL rachat</b>	<b>37 286,99 €</b>

### Recettes – Matériaux issus des collectes Portes à Portes et Apport Volontaire

Matériaux	Montants (en euros TTC)
<b>Carton</b>	22 289,80 €
<b>Briques alimentaire</b>	42,18 €*
<b>ALU</b>	2 077,46 €
<b>ACIER</b>	4 013,83 €
<b>Bouteilles et Bidons plastique</b>	15 271.50 €
<b>papier collecte</b>	33 534,95 €
<b>Verre</b>	24 239,82 €
<b>TOTAL rachat</b>	<b>101 9,54 €</b>

\*Flux peu rémunérateur car compliqué à recycler

## Infos

### Qui est concerné ?

Producteurs de déchets, publics ou privés, autres que les ménages.

### Pourquoi mettre en place la redevance spéciale ?

-  Elle est obligatoire, évite de faire payer le ramassage et le traitement des déchets **non ménagers** par les ménages,
-  incite les producteurs professionnels au tri de leurs déchets et les sensibilise à la gestion des déchets.

### Quels déchets ?

Les déchets assimilables à ceux des ménages lorsqu'ils peuvent être éliminés dans les mêmes conditions que les déchets des ménages.

### Comment la redevance est-elle calculée ?

Plusieurs facteurs :

-  Le volume et le nombre des bacs utilisés qui dépendent de l'activité et de la citoyenneté de l'usager
-  La fréquence hebdomadaire des collectes qui dépend de l'organisation mise en place par la collectivité
-  Le nombre de semaines d'activité qui dépend de l'usager
-  Le prix au litre facturé par type de déchet (voté par le Conseil Communautaire) qui résulte du calcul par la collectivité du coût de collecte et de traitement du déchet.

## Montant de la Redevance Spéciale acquittée par les entreprises et administrations par commune

COMMUNES	2017	2016	VARIATION EN % (2016/2017)
AVENSAN	20 923,35 €	19 136,15 €	9%
BRACH	940,41 €	1 166,48 €	-19%
CASTELNAU-DE-MEDOC	59 372,61 €	53 728,78 €	11%
LISTRAC-MEDOC	18 390,47 €	17 061,32 €	8%
MOULIS-EN-MEDOC	15 694,53 €	19 434,34 €	-19%
LE PORGE	81 543,54 €	82 863,02 €	-2%
SAINTE-HELENE	19 455,83 €	19 690,94 €	-1%
SALAUNES	6 434,32 €	6 662,32 €	-3%
SAUMOS	735,07 €	735,07 €	0%
LE TEMPLE	1 385,30 €	1 560,22 €	-11%
TOTAL	224 875,43 €	222 038,64 €	1%

## Service Public d'Assainissement Non Collectif



Le nombre d'installations d'assainissement non collectif recensé sur le territoire de la Communauté de Communes Médullienne est estimé à 2000 installations.

**21 % des habitations du territoire sont concernées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif soit 1 habitation sur 5.**

- L'année 2017 a été marquée par la professionnalisation du service : acquisition d'un logiciel de gestion SPANC, adoption du nouveau règlement de service
- démarrage de la campagne SPANC (commune de SAUMOS).

### Zoom 2018

Les aides de l'Agence de l'Eau :

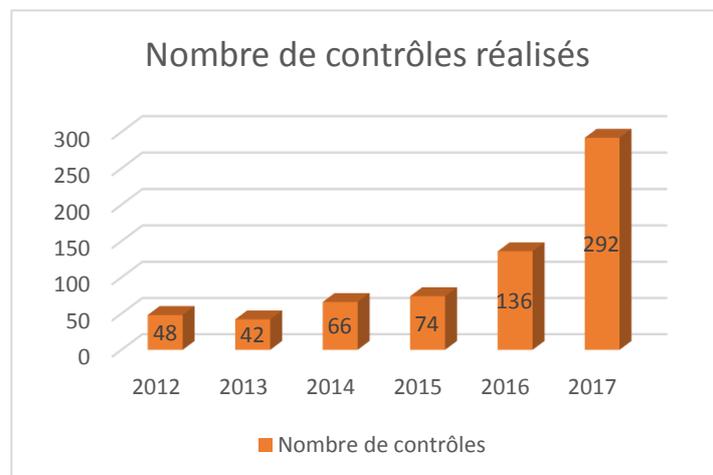
- Fin des aides à la réhabilitation des installations pour les particuliers,
- Baisse des aides à la CdC pour les contrôles.

Les contrôles des existants portent sur les communes de :

- CASTELNAU-DE-MEDOC,
- SALAUNES,
- LE PORGE
- une partie de LE TEMPLE.

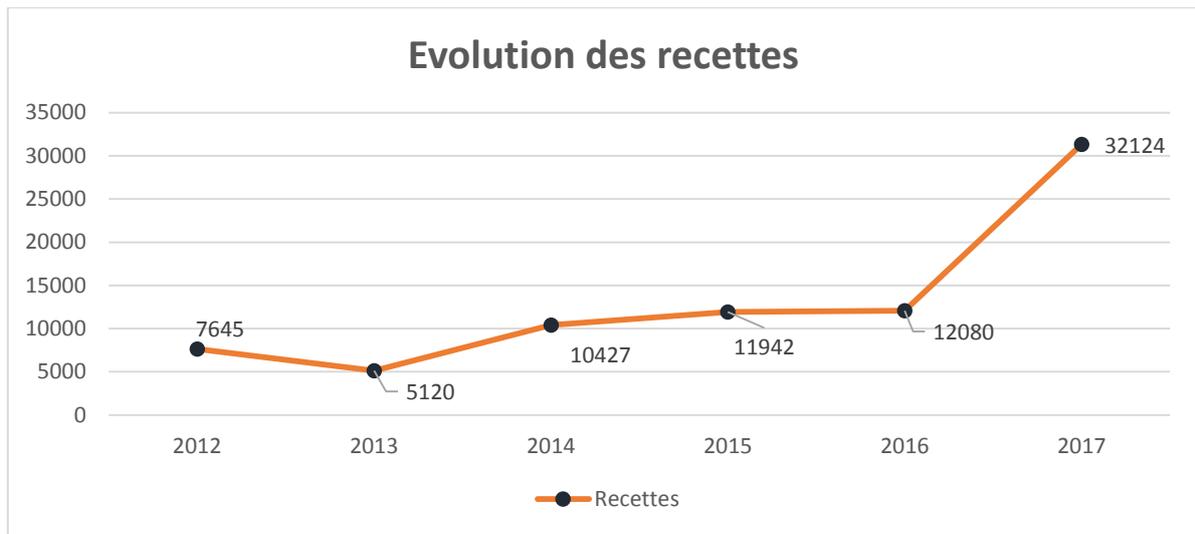
### Evolution du nombre de contrôles et des recettes

Les contrôles :



Les recettes :

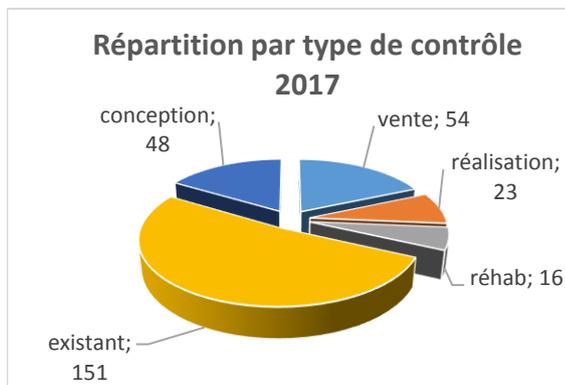
	2015	2016	2017
Redevances des contrôles	7 480 €	8 530 €	23 165 €
Subvention AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	4 462 €	3 550 €	8 959 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 942 €</b>	<b>12 080 €</b>	<b>32 124 €</b>



On constate une nette évolution des recettes en 2017, il y a deux explications à cela :

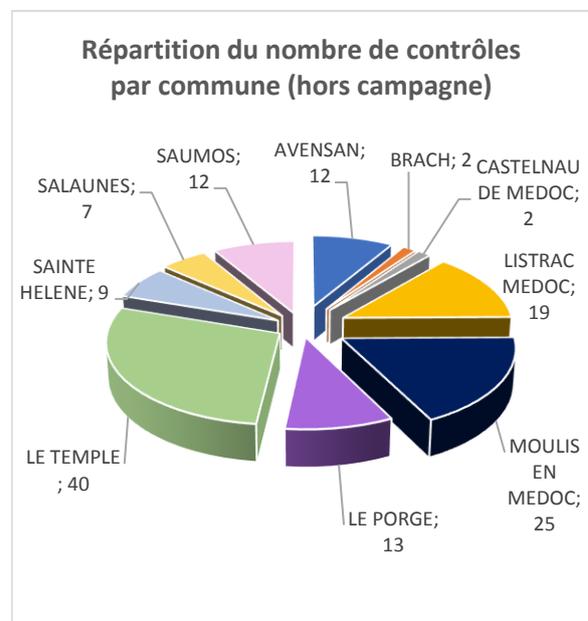
- Tout d'abord l'embauche d'une technicienne à temps plein sur le service a permis d'augmenter le nombre de contrôles réalisés ;
- De plus, la campagne de contrôle des assainissements existants a débuté et a donc engendré des recettes.

## Répartition par type de contrôles



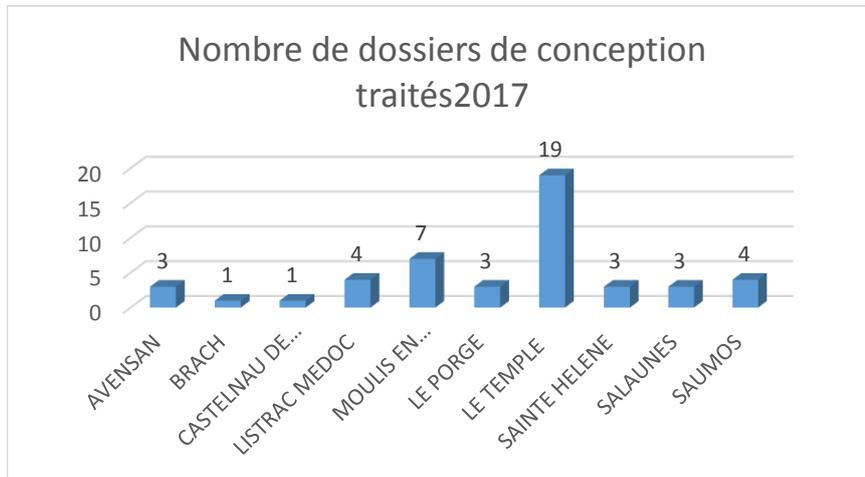
On constate que les contrôles de l'existant représentent une forte majorité des contrôles effectués en 2017 (51%).

## Répartition des contrôles par communes



Les communes totalisant le plus de contrôles sur l'année 2017 sont Le Temple (40 contrôles), Moulis-en-Médoc (25 contrôles) et Listrac-Médoc (19 contrôles). En effet, ces trois communes représentent à elles seules 48 % du nombre d'installations d'ANC de l'ensemble du secteur CdC Méduillienne.

## Les contrôles de conception



En 2017, 48 dossiers de conceptions ont été traités (- 22% / 2016).

Cette différence s'explique car en 2016 un projet avait été lancé en assainissement non collectif sur la commune de Salaunes (chemin de Maubourguet) comprenant 12 installations mais n'avait pas abouti car le réseau collectif a été créé sur ce tronçon.

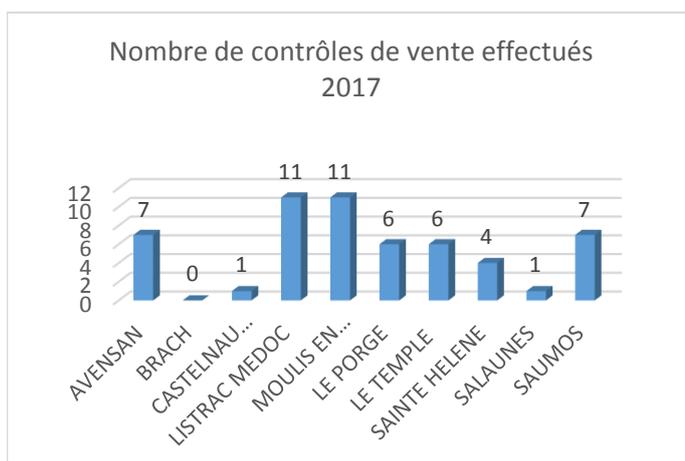
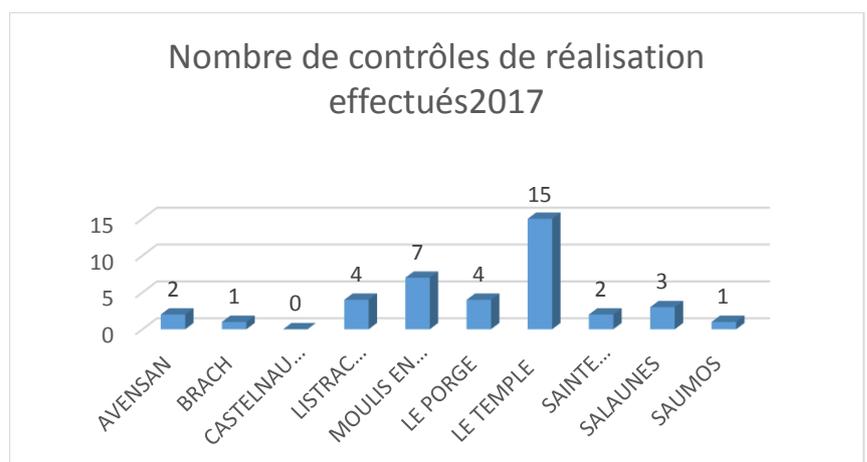
La majorité des dossiers concernaient la commune de Le Temple qui est entièrement en assainissement non collectif.

## Les contrôles de réalisations des travaux

En 2017, 39 contrôles de réalisation ont été effectués sur le secteur de la CdC (+ 116% / 2016).

Il faut savoir que 23 de ces chantiers ont été réalisés suite à un dépôt de permis de construire et les 16 autres sont des réhabilitations.

Il n'y a eu aucun chantier sur la commune de Castelnau-de-Médoc, commune qui ne possède que 2% d'installations d'ANC sur son territoire.



## Les contrôles dans le cadre d'une transaction immobilière

En 2017, 54 contrôles dans le cadre d'une vente ont été réalisés. La majorité de ces contrôles ont été effectués **sur les communes de Listrac-Médoc, Moulis-en-Médoc et Saumos.**

Le nombre de contrôles dans le cadre d'une vente reste stable, il était de 56 durant l'année 2016. A noter qu'ils sont amenés à baisser du fait des contrôles systématiques réalisés lors de la campagne, contrôle valable 3 ans.

## Lecture Publique

Dès sa création en avril 2016, Le Réseau Médullien des bibliothèques a connu un essor fulgurant. Une première manifestation culturelle, *La Bibli des bébés*, a réuni plus de 900 personnes en un mois. En revanche, l'effectif bénévole a connu une forte baisse en passant de 62 à 47 personnes.

**Les objectifs pour l'année 2017 étaient les suivants :**

- **Stabiliser le Réseau Médullien** dans un fonctionnement normal, offrant un service de qualité à l'ensemble des usagers
- **Organiser une nouvelle manifestation culturelle commune**

### Zoom 2018

#### L'action culturelle en transition

En décembre 2017, la sous-commission Lecture Publique a pris la décision de créer un poste d'animateur Lecture Publique au sein de la CdC Médullienne. En attendant l'arrivée de ce nouvel agent, les communes recevront 300 euros pour financer des animations culturelles.

#### La création d'une nouvelle structure

Au Temple, une ludobibliothèque ouvrira ses portes en 2019. La CdC Médullienne soutient ce projet en apportant un accompagnement technique et en finançant une partie du fonds jeux de société, à hauteur de 6 250 euros.

#### Un effort renouvelé sur le catalogue commun

La coordinatrice organisera des permanences régulières sur les différentes bibliothèques afin de renforcer la cohésion et le travail en réseau.

### Réalisation 2017

#### ➤ Enquête de satisfaction (avril - août)

Les habitants de la communauté de communes ont été sollicités pour évaluer la qualité du service après un an de fonctionnement. 203 personnes ont répondu. On note un taux général de satisfaction de 89,75 % (satisfait ou très satisfait), en particulier en ce qui concerne l'accueil, l'organisation des locaux et les règles de prêt.

Après avoir synthétisé les demandes exprimées par les usagers, la sous-commission Lecture Publique et les bibliothécaires ont proposé trois orientations :

- ↳ Valoriser le catalogue en ligne et le service de réservation,
- ↳ Initier une concertation pour les acquisitions afin de diversifier les collections et d'optimiser les dépenses,
- ↳ Organiser une programmation culturelle plus homogène et régulière.

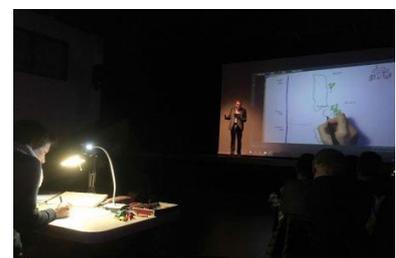
#### ➤ Bib' à facettes (septembre - décembre)

La nouvelle manifestation organisée par le Réseau Médullien des bibliothèques avait pour thème *Portrait[s]*. Les bibliothécaires se sont associés aux acteurs culturels et aux associations du territoire, mais aussi avec Biblio.gironde et les Médiathèques de Lacanau, pour confectionner une très large palette d'activités s'adressant à tous les publics et tous les âges.

Plus de 70 animations gratuites ont été proposées sur les dix communes de la CdC : bibliothèque éphémère, ateliers créatifs, lectures animées, spectacles, expositions, jeux, ateliers numériques...

Le budget pour cette manifestation, 5 000 € hors subventions, a été respecté grâce à la participation financière de Biblio.gironde (2 447 €), la commune de Castelnau de Médoc (875 €) et l'Espace Jeunes (850 €).

Bib' à facettes a réuni 1086 personnes : 551 adultes et 535 enfants.



« Venez avec un truc », le spectacle de clôture par Hubert Chaperon et Camille Piantanida

## Statistiques

### ➤ Abonnés

**3400** abonnés, soit **750** de plus qu'en 2016

- 44 % de 0-12 ans
- 11 % de 13-14 ans
- 35 % de 25-59 ans
- 10 % de 60 ans et plus

Parmi ces abonnés, on dénombre 2 304 inscrits actifs (ayant emprunté une fois en 2017).

La fréquentation reste stable sur les structures totalisant le plus grand nombre d'abonnés (Castelnau et Sainte-Hélène) mais varie beaucoup dans les bibliothèques plus modestes.

### ➤ Prêts

Après une spectaculaire augmentation de 117% des prêts en 2016, la tendance se poursuit avec **29 % de prêts en plus, soit 54 422 prêts en 2017.**

Une majorité des emprunts concernent la littérature de jeunesse, avec une forte popularité des albums et de la bande dessinée. Chez les adultes, la fiction est la plus prisée, et notamment le roman policier. Le livre le plus emprunté en 2017 est *Chanson douce* de Leïla Slimani, avec 37 prêts.

### ➤ Fonds documentaire et acquisitions

**36 317** documents composent le catalogue commun (livres, magazines, CD, DVD, jeux)

**1660** livres, **94** CD, **54** DVD, **10** jeux, **25** abonnements ont été achetés.

**600** livres ont été donnés aux bibliothèques

**1679** documents ont été empruntés par les bibliothèques auprès de Biblio.gironde

### ➤ Amplitude horaire

Les bibliothèques sont ouvertes **68h30** par semaine, soit 1h de plus qu'en 2016. En revanche, les fermetures saisonnières sont plus importantes en 2017 qu'en 2016, avec **31 semaines de fermeture** comptabilisées au lieu de 20. Les bibliothèques non fermées ont également réduit leur amplitude horaire sur quasiment toutes les périodes de vacances.

### ➤ Biblionavette et réservations

**3547** déplacements de documents au total, soit 75 par navette en moyenne.

Les documents réservés et rendus proviennent de toutes les bibliothèques, et que les lecteurs de tout le Réseau Médullien se sont approprié le service. **A noter que les dépôts ne servent que très peu (39 prêts) :** en général, les personnes se déplacent sur la bibliothèque la plus proche de leur commune de résidence.

### ➤ Effectifs

Le Réseau Médullien des bibliothèques est géré au quotidien par **4** salariées et **47** bénévoles. Une salariée assure la coordination au sein de la CdC Médullienne.

	Salariés	Bénévoles	Evolution
Brach	0	7	-1 bén.
Castelnau	1	6	-1 bén.
Listrac	1	12	+5 bén.
Le Porge	0	7	-2 bén.
Ste-Hélène	2	3	-3 bén., +1 sal.
Salaunes	0	6	+1 bén.
Saumos	0	6	+1 bén.
<b>TOTAL</b>	<b>4 soit 2 ETP</b>	<b>47 soit 4 ETP</b>	<b>+1 sal.</b>

ETP : Equivalent Temps Plein

L'effectif semble s'être stabilisé, avec une baisse du temps de présence des bénévoles. L'activité régulière des bibliothèques est assurée mais on manque d'effectifs pour mener à bien des projets à moyen et long terme.

### ➤ Communication

**166** publications sur Facebook concernent les bibliothèques (une tous les deux jours !)

**Une newsletter** mensuelle, envoyée par mail et déposée en mairie et en bibliothèque

**230 actualités et 85 coups de cœur** sur le portail web du Réseau Médullien

### ➤ Action culturelle

En plus de la manifestation d'automne, les bibliothèques ont organisé toute l'année des animations ponctuelles ou régulières :

- **380** accueils de classes,
- **162** lectures pour les 0-3 ans
- **10** lectures pour les 3-6 ans
- **5** prix littéraires
- **10** petits dèj' jeux
- **11** cafés littéraires

... mais aussi : 2 salons du livre, 6 ateliers de pliage, une doudou party, le Printemps des poètes, Partir en livre, 2 concours de nouvelles, 5 spectacles, "J'amène mon papa à la bibliothèque", 9 bibliogoûters et 7 apérobiblio, 2 siestes musicales, une soirée jeux vidéo, une rencontre Zéro déchet, 6 matinées coup de pouce...



## Développement économique



En 2017, la Communauté de communes Médullienne a poursuivi les études pré-opérationnelles nécessaires au dépôt du dossier de demande d'autorisation préalable pour la création de la ZAE du Pas du Soc II, sur une emprise foncière de 32 hectares dont est propriétaire la CdC.

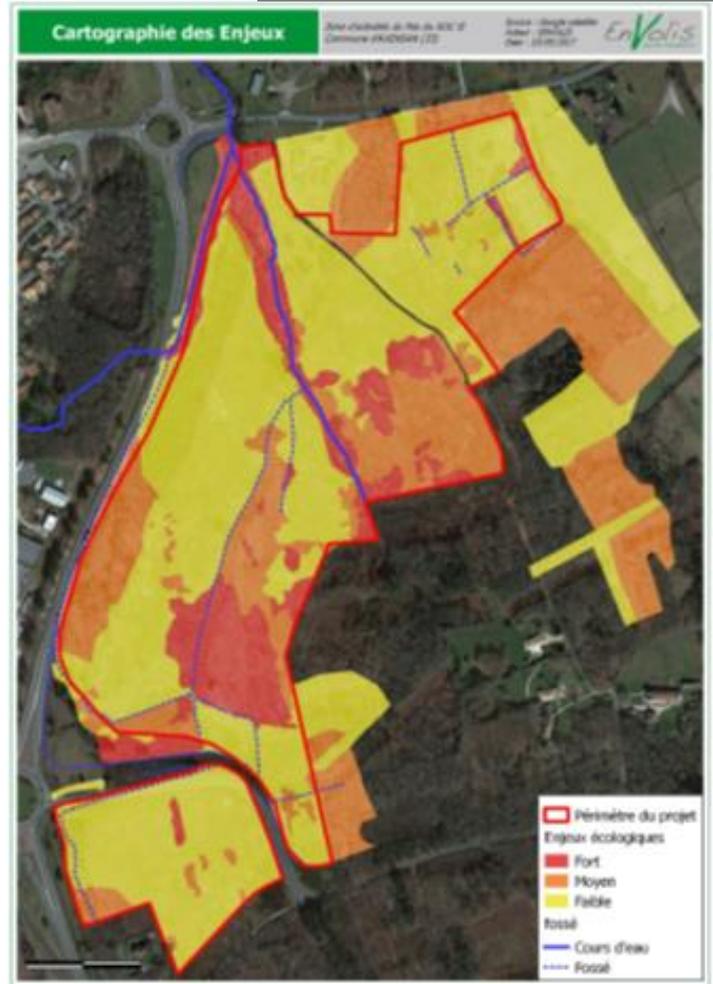
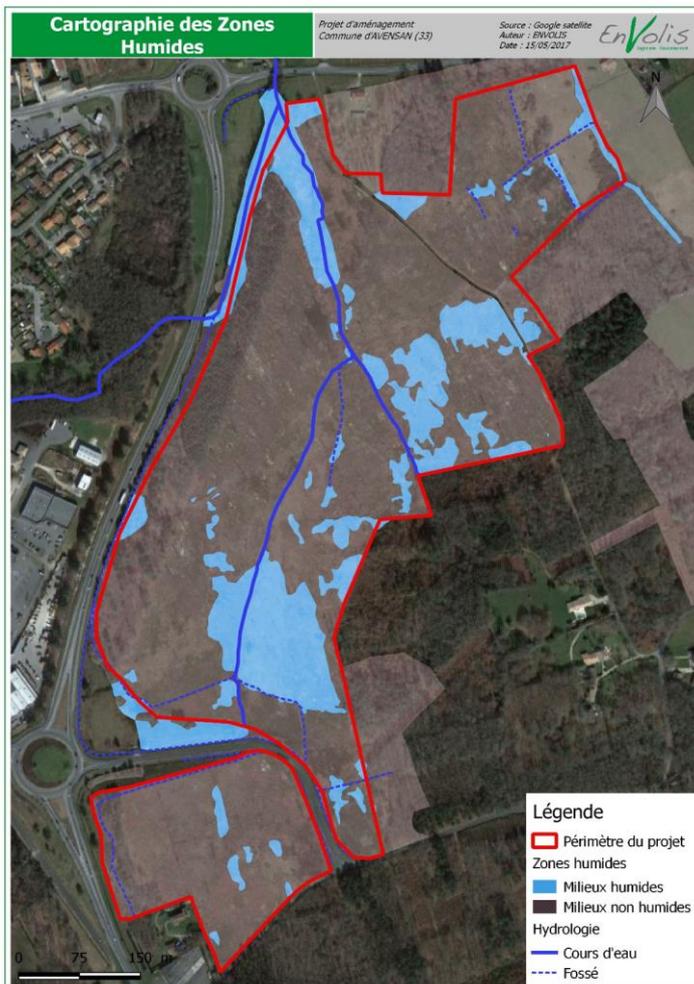
### Etudes environnementales

Celles-ci doivent notamment comporter :

- un état initial de l'environnement, qui se traduit notamment par une expertise des milieux naturels faune-flore sur une période d'investigation de 4 saisons ;
- une vérification de l'existence de zones humides, de leur périmètre et des éventuelles contraintes;
- une étude de sol ;
- une étude hydrogéologique.

### Etudes réalisées par ENVOLIS et ses co-traitants

- un inventaire faune -flore qui sera finalisé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 ;
- l'identification des zones humides existantes ;
- une étude de sol et une étude hydrogéologique ;



L'ensemble des investigations ont permis de recenser, la présence d'une faune et une flore riche et diversifiée et de zones humides d'une superficie d'environ 7 hectares. Le bureau d'études a ainsi pu produire une cartographie afin de recenser et de classer les zones en fonction de leurs enjeux écologiques.

L'étude environnementale sera terminée en mars 2018. Parallèlement, la Communauté de communes procédera à la recherche de terrains de compensation, au lancement de nouvelles études 4 saisons et à la définition d'un plan de gestion sur les parcelles sélectionnées.

## Logement



### OPAH

## Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Les élus communautaires souhaitent mettre en œuvre une OPAH avec volet renouvellement urbain sur le territoire. Le principal objectif est de favoriser la requalification de l'habitat privé ancien, grâce notamment à l'octroi de subventions aux propriétaires bailleurs et occupants souhaitant réaliser des travaux d'amélioration de leurs logements (Isolation thermique, adaptation au handicap ou à la dépendance, remise sur le marché).

Ce dispositif nécessite la réalisation d'une étude pré-opérationnelle, cofinancée par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et par le Département de la Gironde.

La sélection d'un prestataire a nécessité préalablement la passation d'un marché public afin de recruter un prestataire. Une réunion de travail pour la finalisation du cahier des charges s'est tenue courant juin avec les services de l'Etat et du Département. Les Bureaux d'études Urbanis et Soliha ont répondu.

Les élus de la Communauté de communes ont ainsi fait le choix du bureau d'études fin 2017 : il s'agit du cabinet Urbanis.

L'étude sera menée début 2018 pour sur période de 8 mois.

## Communication



La Communauté de Communes Médullienne développe sa communication afin de diffuser des informations au plus grand nombre et de gagner en notoriété.

### Chiffres clés

#### Appels téléphoniques

11 335 appels

#### Accueils physiques

1 866 personnes accueillies

#### Visites sur le site Internet

44 665 visites

#### Nombre de « J'aime » sur Facebook

358 « J'aime »

#### Médullienne Infos

2 éditions

13 886 brochures distribuées

#### Calendrier de ramassage des OM

6 625 calendriers distribués

### Médullienne Infos

En 2017, ce sont deux nouveaux exemplaires du Médullienne Infos qui ont été diffusés. En mars 2017, un exemplaire spécial « Bibli des Bébé » et en Juin 2017 un exemplaire spécial « Environnement » (déchets, SPANC).

### Appels téléphoniques et Accueils physiques

Cette année, la Communauté de Communes comptabilise 11 335 appels, soit une augmentation de 35 % par rapport à 2016 (8 336 appels).

Elle a accueilli 1 866 personnes, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2016 (1 724 personnes)

### Facebook

C'est 358 « J'aime » au total, soit 141 de plus que 2016. C'est 2 626 personnes qui ont consulté une publication. C'est aussi 32 296 personnes qui ont vu un contenu associé à la page.

### Site Internet

La page la plus consultée est celle qui permet d'accéder au site de BL ENFANCE. La tranche d'âge des personnes consultant le site est de 35-44 ans. Le nombre de messages reçus via le site est proche des 300.

### Dématérialisation

Les élus de la Communauté de Communes ont voté par délibération du 16 mars 2017 la dématérialisation des convocations aux Conseils. Des tablettes ont été mises à disposition des élus.

## Agenda 21



### 17 actions

- 1- Lutter contre le gaspillage alimentaire en cuisinant les restes
- 2- Promouvoir le « Gourmet bag » au restaurant
- 3- Sensibiliser à l'éco-consommation
- 4- Créer un marché local estival
- 5- Diffuser les documents de la prévention des déchets
- 6- CdC Médullienne et mairies : concrétiser l'éco-consommation
- 7- Evènements locaux : organiser des manifestations éco-exemplaires
- 8- Dans les écoles : lutter contre le gaspillage alimentaire et gérer les bio-déchets
- 9- Développer le compostage individuel
- 10- Développer le compostage collectif
- 11- Développer l'utilisation du « stop pub »
- 12- Créer une zone de réemploi (type recyclerie)
- 13- Promouvoir l'utilisation des produits d'hygiène lavables
- 14- Créer un annuaire de la prévention
- 15- Réduire les déchets des artisans, commerçants et restaurants
- 16- Réduire les déchets des gros producteurs
- 17- Etudier la faisabilité et l'opportunité d'une tarification incitative sur le territoire

### Programme Local de Prévention des Déchets

L'année 2017 a été marquée par la mise en route du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD).

La première étape a consisté à interroger les partenaires du territoire sur la pertinence des actions proposées, à travers la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du PLPD.

Réunie le 14 avril 2017, la CCES a validé à l'unanimité les actions proposées, en les enrichissant de propositions : au total ce sont 17 actions prévues de 2017 à 2020 qui ont pour objectif de diminuer les déchets de 41kg par habitant d'ici 2020 (soit un objectif de 591 kg déchets par habitant en 2020, contre 632 kg par habitant en 2015).

La population a ensuite été consultée, du 23 mai au 18 juin 2017. Aucune modification majeure n'ayant été demandée, le PLPD a été adopté à l'unanimité du Conseil Communautaire le 04 juillet 2017.

Très vite s'est imposée la nécessité de doter le PLPD d'une identité visuelle propre pour mieux accompagner les habitants dans la réduction de leurs déchets.

## Chiffres clés

Nombre de participants aux animations SERD :

- **Tous au compost**  
12 adultes et 4 enfants,
- **Les pros et la Redevance Spéciale**  
3 professionnels,
- **Mercredi SPL**  
94 enfants,
- **Miam, je cuisine Castelnaud-Médoc**  
14 adultes,
- **Ma famille Sainte-Hélénoise vers le 0 déchets**  
12 adultes et 3 enfants,  
**Portrait de récup'** :  
8 enfants,
- **Miam, je cuisine Le Porge**  
0.

Nombre de composteurs vendus : **5 composteurs vendus.**

## La SERD, moment idéal pour lancer le programme

La première mise en œuvre concrète de ses actions a été la participation de la Communauté de Communes Médullienne à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

A cette occasion a été lancée l'action 9 - Développer le compostage individuel, par la vente de « kits de compostage » :

- « kit bois » : composteur bois, 300 litres, à 13 euros (origine du bois : Landes ; traitement autoclave ; fabriqué par un atelier adapté à Anglet)
- « kit plastique 100% recyclé » : composteur en PEHD 100% recyclé, 445 litres, à 15 euros (fabriqué à Oyonnax).

Chaque composteur est accompagné :

- D'un bioseau : de 7 litres ou de 10 litres, au choix,
- D'un guide de compostage.

Pour rappel, la CdC Médullienne prend en charge 63% du prix du composteur PEHD, 76% du prix du composteur Bois et 100% du montant des bioseaux et des guides de compostage.

## Le Plan Climat Air et Energie de Territoire mutualisé avec Médoc Cœur de Presqu'île

Les Communautés de Communes de plus de 20 000 habitants ont l'obligation d'élaborer un Plan Climat Air et Energie de Territoire (PCAET). La Médullienne et Médoc Cœur de Presqu'île ont décidé de mutualiser le diagnostic, effectué par l'Agence Local de l'Energie et du Climat (ALEC) Métropole bordelaise et Gironde, à travers le SmerSCoT, lui-même piloté par le Pays Médoc.

Il appartiendra ensuite aux CdC de mettre en place les préconisations qui en découleront.

## Les achats socialement responsables

La Communauté de Communes Médullienne a été sélectionnée par l'Association Aquitaine des Achats Responsables (3AR) dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Achats socialement responsables ». La CdC, à travers les services Finances et Marchés publics et Agenda 21, ainsi que la Société Publique Locale Enfance-Jeunesse Médullienne à travers son service Ressources, ont donc bénéficié de l'expertise de 3AR, afin d'augmenter les critères sociaux dans leurs choix.

Les premiers tests devraient être expérimentés courant 2018 par le service Finances et Marchés Publics dans le cadre de marchés de travaux.

## Création d'un réseau des relais de l'Agenda 21 dans les Communes et de Référents Agenda 21 en interne

Un réseau de Relais Agenda 21 a été constitué en 2017. Composé d'un Elu et d'un Agent référents par Commune, ce réseau se veut un lieu d'échanges entre les Communes et entre les Communes et la CdC sur les actions en cours ou à venir en matière d'Agenda 21. Il s'agit donc d'une instance d'information mutuelle mais aussi de travail pour élaborer et mettre en œuvre le projet de territoire de Développement Durable.

Chaque Service de la CdC a également désigné un Référent Agenda 21. Le rôle de ces relais est de participer collectivement à l'élaboration de l'Agenda 21 de la CdC, de partager les actions menées par tous et chacun et de diffuser auprès de leurs collègues une culture commune de Développement Durable, tant dans leur cœur de métier que dans la vie de la collectivité.

## Objectif de 2018 pour l'ensemble de l'Agenda 21: Définir la gouvernance et la méthode d'élaboration de l'Agenda 21

S'agissant d'une démarche volontaire, l'Agenda 21 et son mode d'organisation (qui fait quoi?) relève de la création de la structure porteuse. Le Conseil Communautaire est l'instance qui vote les décisions; pour autant ses partenaires socio-économiques et institutionnels, ainsi que la population, sont appelés à participer pleinement aux débats pour amener l'Agenda 21 à répondre aux plus près des problématiques du territoire. Débutée en 2017, l'étude des différents scénarii d'échange et d'implication des partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'Agenda 21 devra s'effectuer courant 2018.

## Urbanisme



### Chiffres clés

Nombres d'actes traités :  
**810**

#### Nombre de :

- Permis de Construire : **396**,
- Déclaration Préalable : **340**,
- Certificat d'Urbanisme : **56**,
- Permis d'Aménager : **14**,
- Permis de Démolir : **4**.

#### Pourcentage de dossiers incomplet :

- Permis de construire : **55 %**
- Déclaration Préalable : **46 %**

### NOMBRE DE DOSSIERS TRAITES

Le service a traité **810** actes du 1/01/2017 au 31/12/2017.

A noter que les chiffres présentés en 2016 n'ont pas pu être consolidés, empêchant toute comparaison avec 2017.

Sur le territoire de la CDC Médullienne, la CDC et les communes ont instruit 1 600 actes en 2017. Les actes traités sont principalement des PC et des DP.

Les communes de Castelnau-de-Médoc et de Le Porge concentrent la quasi majorité des actes à elles deux. En ce qui concerne la commune du Porge, l'explication réside dans le nombre très important d'actes imputables au village de la Jenny (46 actes).

A noter le faible nombre d'actes sur la commune de Sainte-Hélène, qui constitue pourtant l'une des communes les plus importantes de la CDC.

Commune	PC	DP*	CUB**	PA	PD	TOTAL	En %
AVENSAN	48	71	8	2	0	<b>129</b>	16%
BRACH	20	18	0	2	0	<b>40</b>	5%
CASTELNAU-MEDOC	91	107	11	4	2	<b>215</b>	26.5%
LE PORGE	69	97	18	2	1	<b>187</b>	23%
LE TEMPLE	24	16	2	0	1	<b>43</b>	5%
LISTRAC MEDOC	33	2	5	0	0	<b>40</b>	5%
MOULIS-EN-MEDOC	22	6	4	0	0	<b>32</b>	4%
SAINTE-HELENE	37	3	4	3	0	<b>47</b>	6%
SALAUNES	41	10	3	0	0	<b>54</b>	6.5%
SAUMOS	11	10	1	1	0	<b>23</b>	3%
<b>TOTAL</b>	<b>396</b>	<b>340</b>	<b>56</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>810</b>	100%
En %	49%	42%	7%	1.5%	0.5%	100%	

\*Les communes de Moulis en Médoc, Lustrac Médoc, Sainte Hélène et Salaunes instruisent les déclarations préalables simples (abri de jardin, clôtures), ce qui représente environ 200 dossiers. La CDC traite les DP « division » pour l'ensemble des communes de la CDC, y compris pour les 4 communes qui instruisent leurs DP simples. La CdC n'instruit pour ces communes que les DP division.

\*\*Chaque commune traite ses CUa, soit environ 600 actes.

## Dossiers incomplets

	PC	DP
<b>Pourcentage dossier incomplet</b>	55%	46 %

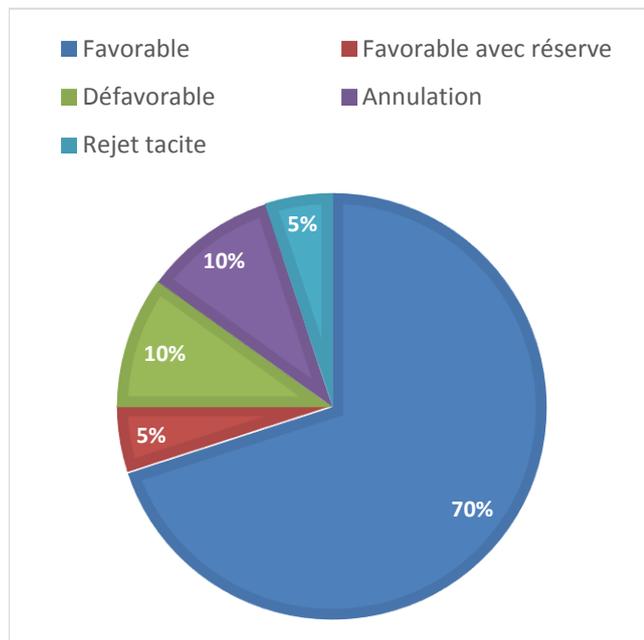
Le nombre de dossier incomplet est très important. Le service ADS de la CDC Médullienne a le projet de réaliser de nouveaux outils de communication plus simples, et par thématiques (piscine, abri de jardin, etc...) à destination des administrés pour améliorer la qualité des dossiers. En effet, ce sont surtout sur les dossiers réalisés par les particuliers, plus que par les professionnels que les pièces sont manquantes<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Pièce manquante : soit car vraiment absente du dossier, soit parce que de mauvaise qualité et devant être refaite

## Décisions rendues

<b>Favorable</b>	<b>70 %</b>
<b>Favorable avec réserves</b>	<b>5 %</b>
<b>Défavorable</b>	<b>10 %</b>
<b>Annulation</b>	<b>10 %</b>
<b>Rejet tacite</b>	<b>5 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

Les avis favorables (avec ou sans réserve) représentent les trois quarts des décisions rendues.



## Analyse des logements créés

### Répartition des surfaces créées en m2 entre logements individuels et collectifs d'une part et public/ privé et d'autre part

Année	Individuel	Collectif	Total
<b>2017</b>	<b>114</b>	<b>11</b>	<b>125 m2</b>
	<b>Privé</b>	<b>Social</b>	<b>Total</b>
	<b>117</b>	<b>30</b>	<b>147 m2</b>

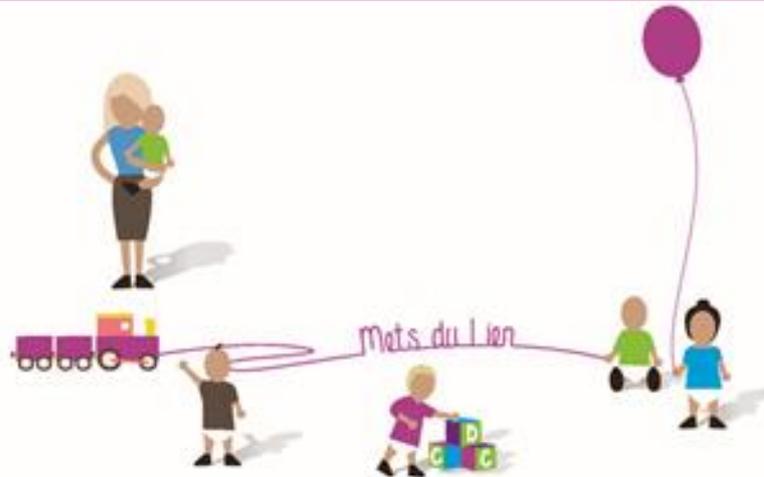
Près de 9% des surfaces créées correspondent à des logements collectifs et 20% sont issues du parc social.

### Répartition des surfaces de plancher créées par destination :

Répartition des surfaces par destination		
Destination surface	Surface plancher	2017 en %
Artisanat	876	2,5
Bureaux	545	1,5
Commerce	103	0,5
Entrepôt	2 649	7,5
Exploitation agricole ou forestière	1 675	4,5
Habitation	20 604	57
Service public ou d'intérêt collectif	4 312	12
Industrie	5 226	14,5
<b>Total</b>	<b>36 000 m2</b>	<b>100</b>

La création des surfaces montre que plus de la moitié des surfaces créées le sont à des fins d'habitation. Mais il n'en reste pas moins que sur son territoire, la communauté de communes Médullienne crée également des surfaces de planchers dédiés à l'activité économique pour près d'un tiers des surfaces et des services publics (écoles principalement) à hauteur de 12%.

## Petite Enfance



La Communauté de communes « Médullienne » a compétence en matière de structures multi-accueils, halte-garderie et relais d'assistantes maternelles. Les structures :

- « Les Galipettes » à Avensan : multi-accueil agrément de 18 places. réaménagement complet en 2017, portant l'agrément **de 18 à 20 places**,
- « Les Petiots » à Castelnau-de-Médoc : multi-accueil, agrément de 16 places,
- « L'École des Doudous » à Castelnau-de-Médoc : halte-garderie, agrément de 10 places,
- Le relais d'assistants maternels itinérant, pour lequel l'extension à 2 ETP a été obtenue en 2017.

### Chiffres clés

- Plus de 130 enfants différents accueillis sur les structures en 2017
- Près de 76 000 heures d'accueils proposées aux enfants de 0 à 3 ans
- 10 communes profitant des services du Relais Assistants Maternels Parents
- 240 000 € en fonctionnement à charge de la CdC Médullienne (toutes recettes déduites) pour l'accueil de vos enfants
- 225 000 € d'investissements mis en œuvre par la CdC

### Délégation de Service Public Petite Enfance : 1ère année d'exécution du contrat

2017 est l'année de renouvellement du contrat de DSP. L'association « ENFANCE POUR TOUS » a été retenue. Le montant de compensation versée par la CdC à Enfance Pour Tous s'est élevé pour 2017 à **412 165 €** sur un budget global de 1 121 820 €.

La CdC reçoit dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 160 700 € de la CAF et 11 896 € de la MSA soit **172 596 €**

**Plusieurs actions communes ont été menées** sur le second trimestre 2017 avec le délégataire, à savoir :

- Mise en place effective d'un **guichet unique pour les familles du territoire** : la réaffirmation des animatrices du Relais Assistantes Maternelles comme premier contact pour toutes demandes concernant l'accueil des enfants de moins de 3 ans y compris pour les préinscriptions pour les structures communautaires
- **Refonte de la commission d'attribution des places** afin qu'elle soit plus efficace et transparente
- **Refonte des projets de fonctionnement** des structures
- Gestion des travaux sur les Galipettes, et l'accompagnement des équipes sur la réorganisation nécessaire pendant leur réalisation.

## Le Réaménagement total de la structure « Les Galipettes » située à Avensan

L'année 2017 a vu la concrétisation d'un projet d'investissement important pour la CdC Médullienne : refonte totale des Galipettes afin d'amener un confort de travail aux professionnelles et un confort d'accueil supplémentaire pour les enfants.



Cheminement  
extérieur

L'ensemble des salles dédiées aux enfants (salles d'activités, de change et dortoirs) ont été entièrement repensées par un cabinet d'architecte spécialisé dans l'aménagement des structures Petite Enfance. L'aménagement des espaces, les matériaux utilisés ont été choisis en concertation avec l'équipe de professionnelles.

Les espaces extérieurs ont également profité de ces travaux et des sols souples ont été coulés sur les terrasses et cheminements existants.



Nouvelle salle  
des moyens-  
grands

Les travaux ont été réalisés en un temps record (début juillet à début octobre 2017) et avec un minimum de désagrément pour les familles. En effet, les enfants et leurs professionnelles de référence ayant pu être accueillis sur les structures situées à Castelnaud.

De plus ce réaménagement permettra d'augmenter la capacité théorique d'accueil du bâtiment de 18 à 21 places (une fois une EJE embauchée).

Travaux réalisés pour un montant de **225 231 € subventionnés à hauteur de 80% par la CAF (121 002 €) et la DETR (59 183 €)**.

## L'Activité des structures

### Les Galipettes - Activités 2017

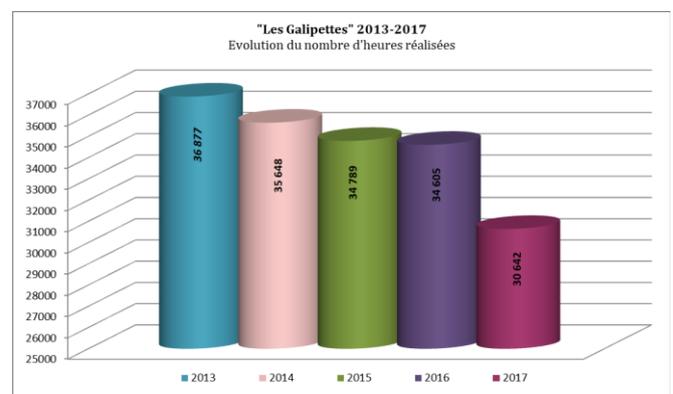
La structure est ouverte pour 18 enfants du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, en accueil régulier ou occasionnel.

Comme indiqué précédemment cette structure a bénéficié de travaux importants entraînant la fermeture de la structure durant le mois de juillet et de septembre 2017.

Même si une alternative a été proposée aux familles avec un accueil possible sur Castelnaud, certaines ont fait le choix de confier leur enfant à un proche pendant la période de travaux.

Enfin, les « entrées » de nouveaux enfants normalement en septembre, ont été décalées à octobre, afin que ceux-ci entrent directement dans la nouvelle structure

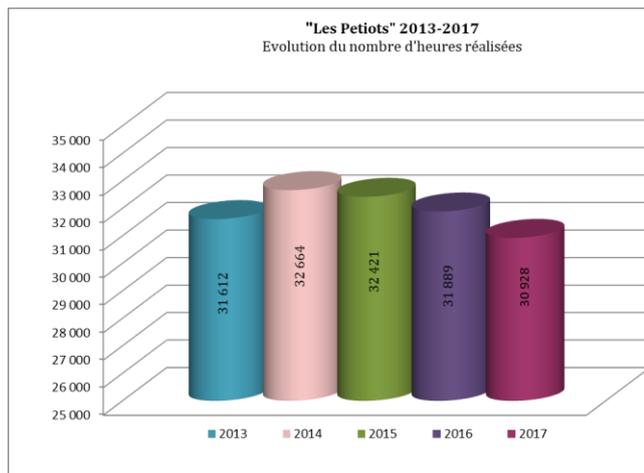
**Cette situation explique en grande partie la baisse du nombre d'heures réalisées en 2017.**



Les activités menées par les équipes de professionnelles tout au long de l'année 2017 sont détaillées dans le rapport d'activités remis par le délégataire « Enfance Pour Tous ».

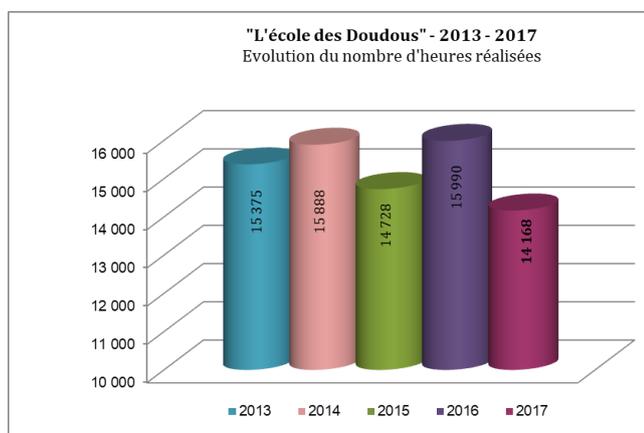
## La structure multi-accueil de Castelnau : Les Petiots

La structure offre 16 places d'accueil, du lundi au vendredi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les horaires d'accueil ont été étendu et calqués sur ceux de la structure Les Galipettes soit de 7h30 à 18h30 (au lieu de 17h45) pour des enfants à partir de 3 mois, en accueil régulier ou en occasionnel.



## La Halte-Garderie : L'école des Doudous

La structure offre 10 places d'accueil, du lundi au vendredi, de 8h45 à 17h15 en accueil occasionnel pour les enfants à partir de 16 mois. La structure a accueilli les « grands » des Galipettes sur les mois de juillet et de septembre 2017, ce qui explique la baisse du nombre d'heures propres à la structure.



## Le Relais Assistants

Les missions du RAMP sont :

- informer les parents et les professionnels de la petite enfance
- proposer un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles
- informer parents et professionnels de l'accueil en matière de droit du travail
- informer les professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers
- observer les conditions locales de l'accueil du jeune enfant

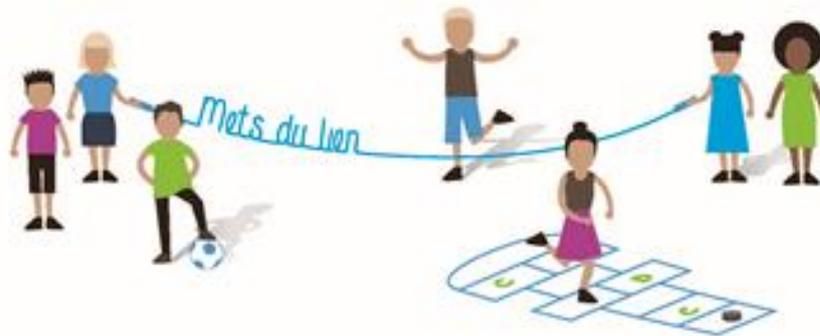
Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016, le RAMP est officiellement animé par 2 personnels. La mise en place sur le terrain est effective depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Malheureusement un long arrêt maladie d'une des animatrices n'a pas permis un fonctionnement « normal » de cette structure ni sur 2016 ni sur le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

Enfance Pour Tous, a recruté à compter de septembre 2017, une nouvelle animatrice en remplacement d'un licenciement pour inaptitude. Depuis, le RAMP prend pleinement sa place sur les 10 communes du Territoire et en tant que guichet unique pour les familles.

## Pour Conclure

Une première année de fonctionnement avec un nouveau délégataire, où après un temps d'adaptation a permis l'aboutissement de nombreux projets sur cette année 2017 et la mise en place de pistes d'actions pour les prochaines années pour améliorer encore le service rendu aux familles (communication, adaptation des structures, renouvellement de l'agrément du RAMP, extension de l'agrément des Galipettes, réflexion en cours sur la Halte-Garderie « L'École des Doudous » ...)

## Enfance



### Chiffres clés

- 1 200 enfants présents en moyenne de janvier à juillet 2017 sur les TAP.
- Plus de 400 enfants accueillis matin et soir avant et après l'école
- Plus de 375 enfants accueillis chaque mercredi
- Plus de 150 enfants accueillis chaque jour en moyenne sur les vacances
- 542 000 heures d'activités proposées aux enfants de 3 à 11 ans
- 1 475 000 € en fonctionnement à charge de la CdC Médullienne (toutes recettes déduites) pour l'accueil de vos enfants
- 135 000 € d'investissements mis en œuvre par la CdC.

La Communauté de communes Médullienne porte les compétences suivantes en matière d'Enfance (3 ans à 11 ans)

- . Création, aménagement, entretien, gestion des bâtiments CLSH et de leurs abords
- . Gestion des activités périscolaires (y compris suite à la Réforme des Rythmes Scolaires)
- . Gestion des activités extra scolaires : ALSH et espaces Jeunesse

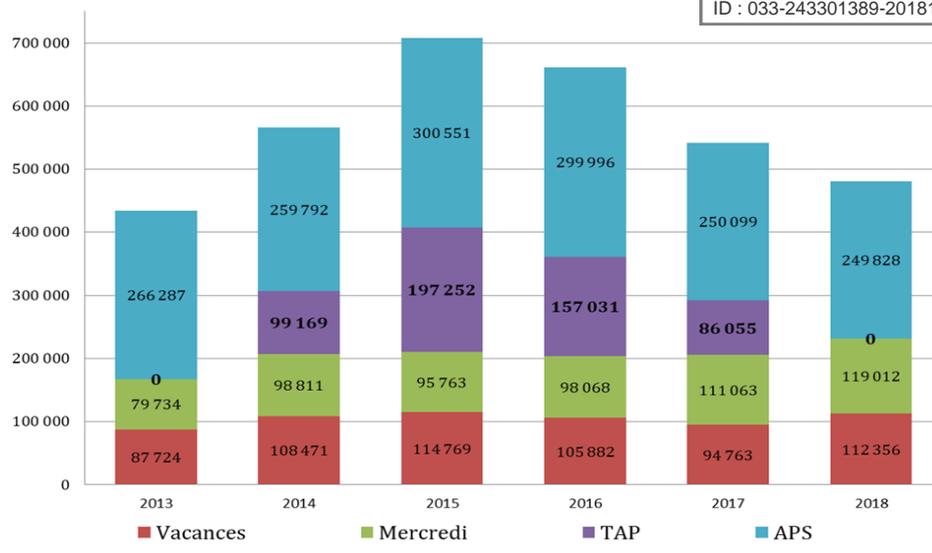
Dans ce cadre, la Communauté de communes Médullienne gère en direct les bâtiments dédiés à l'extrascolaire et a choisi de déléguer à un prestataire la gestion quotidienne des temps d'accueil péri et extrascolaire.

Pour assurer ces services liés Enfance, la CdC mobilise ses fonds propres et ceux de ses partenaires (CAF notamment)

Les activités Enfance ont connu de nombreuses modifications des trois dernières années. On observe à travers le suivi des heures réalisées :

- 2015 explosion des heures réalisées<sup>2</sup>: première année complète de la mise en œuvre des TAP, dont 6 mois 4h par semaine, présence obligatoire
- 2016 retour à 3 heures de TAP non obligatoires : les familles se sont réorganisées
- 2017, le retour à la semaine de 4 jours et la fin des TAP à compter de septembre explique une nouvelle baisse, puis la disparition des heures TAP (2018)

<sup>2</sup> + 70 % par rapport à 2013 année hors TAP



## Délégation de Service Public Enfance : 1ère année d'exécution du contrat

Après avoir choisi de créer une société publique locale avec ses communes membres, la CdC a délégué à la SPL Enfance Jeunesse Médullienne la :

- Gestion de l'accueil périscolaire (APS) et Ecole Multisports
- Gestion des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et Sport Vacances
- Gestion des temps d'activités périscolaires (TAP)

Le montant de compensation versée par la CdC à la SPL Enfance Jeunesse Médullienne s'est élevé pour 2017 à **1 890 492 €** sur un budget global de 2 699 000 €.

La CdC reçoit dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 388 882 € de la CAF et 27 221 € de la MSA soit **416 103 €**

Les activités menées par les équipes de professionnels sur les structures de la CdC Médullienne tout au long de l'année 2017 sont détaillées dans le rapport d'activités remis par le délégataire « Enfance Jeunesse Médullienne ».

A noter que bien qu'opérationnellement la Délégation de Service Public liant la CdC aux Francas de Gironde ait pris fin le 31 décembre 2016, des échanges, nombreux, ont eu lieu entre ces deux entités jusqu'en juin 2017 afin de clôturer de façon définitive et satisfaisante pour toutes les parties les liens contractuels et financiers unissant délégataire sortant et délégant.

## Fin de la mise en place de la Réforme des Rythmes Scolaires : une activité Enfance en profonde redéfinition.

Les communes membres de la CdC Médullienne ont saisi l'opportunité offerte par le « décret Blanquer » de revenir à la semaine de 4 jours, dans un calendrier très contraint (décision en juillet, mise en place en septembre).

Elle a ainsi mis fin aux activités TAP : accueil de 1 200 enfants en moyenne 1h par jour les lundis, mardis et jeudis, de 15 h à 16h. Cette heure a été remplacée par du temps scolaire de 15h à 16h. La CdC a alors proposé un accueil de qualité pour les familles le mercredi en journée entière.

La semaine de l'enfant en temps scolaire (hors vacances) a une nouvelle fois été modifiée en 2017. Les temps d'accueil périscolaires ont dû être adaptés afin que les horaires d'accueil pour les familles restent identiques et compatibles avec leurs obligations professionnelles.

Aussi, à compter de septembre 2017, en période scolaire :

L'accueil du matin reste inchangé : de 7h au début de l'école

La pause méridienne à la charge directe des communes reste également inchangée.

L'accueil du soir :

Les ateliers d'ÉTAPE n'existent plus (3 heures par semaine).

Les lundis, mardis et jeudi, l'heure dédiée aux ÉTAPES et gérée par la collectivité est basculée vers du temps scolaire pris en charge par l'Education Nationale.

## De septembre 2016 à juillet 2017

Lu, Ma, Je	APS à partir de 7h	Ecole	Pause méridienne	Ecole	éTAPe	APS
Me	APS à partir de 7h	Ecole	Centre de Loisirs			
Ve	APS à partir de 7h	Ecole	Pause méridienne	Ecole	APS	

## A compter de septembre 2017

Lu, Ma, Je	APS à partir de 7h	Ecole	Pause Méridienne	Ecole	APS jusqu'à 19h
Me	Garderie de 7h à 8h30	Centre de Loisirs en journée ou en demi journée			Garderie de 17h à 18h30
Ve	APS à partir de 7h	Ecole	Pause Méridienne	Ecole	APS jusqu'à 19h

## Approbation de la nouvelle tarification des services Enfance Jeunesse

Fin 2016, une étude a été remise aux élus pour proposer une nouvelle tarification basée sur le taux d'effort, plus équitable pour les familles, afin de gommer les effets de seuil de l'ancienne grille tarifaire.

Le 06 mars 2017, la Commission Action Sociale a acté les différentes grilles tarifaires proposées selon les activités. Cette grille a ensuite évolué en 2018, afin d'intégrer de nouveaux tarifs (nuitées pour les Centres de Loisirs).

## Approbation de nouveau règlement intérieur des services Enfance

Afin de sécuriser les familles et le délégataire, les élus de la CdC ont travaillé conjointement avec les services afin d'établir un règlement intérieur approuvé en avril 2017. Il est actualisé en tant que de besoin (ex. retour aux 4jours).

## Développement des capacités du Portail Familles

En 2016, la Commission Action Sociale a souhaité proposer des outils numériques plus performants, pour **éviter la saisie annuelle des dossiers**, pour améliorer le pointage des enfants dans les activités **et éviter la perte de recettes familles afférentes**.

Un investissement de **12 576 €** (logiciel + tablettes) a été réalisé par la CdC Médullienne soutenue à 30 % par la CAF dans le cadre du Fonds « Public et Territoire ».

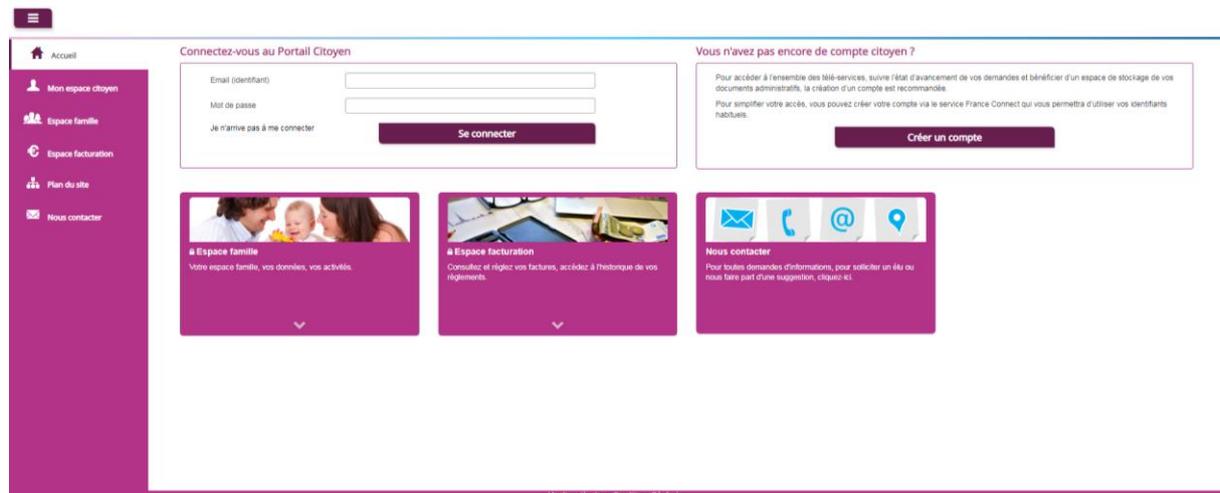
La maintenance de ce logiciel est également supportée par la CdC Médullienne pour son délégataire Enfance, à hauteur de 4 300 €, à compter de 2018

En juin 2017, c'est finalement une évolution du logiciel initialement retenu (E Enfance vers BL enfance) qui a été mis en place pour l'ensemble des utilisateurs. La mise en route a été particulièrement difficile car un gap séparait le produit présenté et ses potentialités, et, le produit réellement installé et ses possibilités.

Les services de la CdC ont travaillé de longs mois conjointement avec les équipes techniques de l'éditeur afin de faire évoluer le logiciel. De plus, nous avons souhaité récupérer des données (non nettoyées) issues du précédent logiciel (carte +), sans les ressaisir dans le nouveau logiciel, ce qui a pendant longtemps entraîné des « bugs ».

Le logiciel est performant mais nécessite toutefois un temps conséquent de formation qui reste encore à effectuer pour certains personnels de la SPL.

La mise en place de ce portail Familles s'est accompagnée pour toutes les structures du Territoire du remplacement du matériel informatique dédié aux responsables de structure. Cela correspond à un investissement de **12 210 €** pour la CdC Médullienne soutenue à 25% par la CAF dans le cadre du Fonds « Public et Territoire »



## Développement des capacités d'accueil des structures

Afin de répondre aux évolutions de la population du Territoire, et à ses habitudes de fréquentation, la CdC Médullienne a entrepris pour deux de ces structures propres, des travaux importants :

### Extension des locaux de l'ALSH Les Médulles à Castelnau-de-Médoc :



INSERTION DANS SITE MODIFIÉE

En 2016, dans le cadre de la réflexion autour de l'accueil des enfants et du dimensionnement des structures, la Commission Bâtiments a acté l'agrandissement de l'ALSH de Castelnau.

La façon la plus rationnelle, et rapide d'agrandir les espaces dédiés aux enfants était de modifier la destination des mètres carrés dédiés à l'administratif dans ce bâtiment. La moitié du bâtiment existant a donc subi durant l'été 2017, une restructuration des espaces existants.

De plus, des sanitaires supplémentaires maternels ont été construits.



Nouvelle salle d'activité maternelle

Un investissement de **68 263 €** a été réalisé par la CdC Médullienne (100% à sa charge).

Le réaménagement d'espaces au sein du centre de Loisirs « Les Médulles » a nécessité de réaménager également le siège de la CdC pour accueillir les services administratifs du délégataire.

Un investissement de **15 210 €** a été réalisé par la CdC Médullienne, (100% à sa charge).

Grâce à ces travaux la capacité d'accueil de la structure est passée de **115 à 140 enfants**.

## Réaménagement des locaux ALSH « Les Galips » à Avensan - phase 1

Un investissement de **26 567 €** a été réalisé par la CdC Médullienne, (100% à sa charge).



*Ouverture entre les 2 salles élémentaires*

Les travaux ont permis l'amélioration de la qualité de l'accueil au quotidien : plus d'espace, plus de clarté.

## Pour Conclure

La CdC Médullienne porte une attention toute particulière aux services proposés aux familles. Elle investit massivement chaque année afin d'améliorer ces services.



## Jeunesse



### Chiffres clés

- 14 479 h CAF
- 5 790 h réalisées

Trois ont été organisés en 2017 :

- Avril : séjour « Sport vacances » sur le Territoire (Maison du Jumelage à Castelnau et Activités réalisées aux gravières d'Avensan
- Juillet : séjour « Nature et Glisse » sur la côte au Porge
- Août : séjour « Sports et Aventure » sur la base départementale de loisirs d'Hostens

### La reprise en Régies directe de l'Espace Jeunesse

En mars 2016, les élus communautaires ont fait le choix de gérer directement et non plus en délégation de service public l'Espace Jeunesse du Territoire

L'Espace Jeunesse (EJ) est un lieu d'échange, de dialogue et de rencontre qui permet aux jeunes (collégiens-lycéens) de découvrir des activités culturelles, sportives, environnementales ainsi que des sorties et des séjours.

Il dispose de salles d'accueil sur 2 communes : Le Porge et Castelnau.

Il accueille les jeunes les mercredis après-midi jusqu'à 17 h 30 et durant les vacances scolaires jusqu'à 18 h 30.

L'espace jeunesse est très largement sous-utilisé par les jeunes de la CdC : 14 479 heures contractualisées CAF et 5 790 heures réalisées.

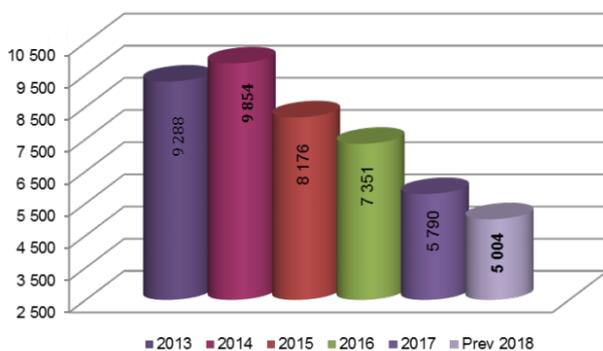
**Durant l'année scolaire**, nous n'avons eu que quelques présences épisodiques sur les quelques mercredis après-midi ouverts :

- **3 à 4 enfants au maximum,**
- **23 mercredis fermés** sur 28 faute d'enfants

**Pendant les vacances scolaires**, 13 jeunes (sur 24 à 36 places disponibles) ont fréquenté l'EJ.

**Seuls les 3 séjours rencontrent un vif succès.**

"Espace Jeunesse" - 2013 - 2017  
 Evolution du nombre d'heures réalisées



■ Vacances

■ Mercredi

■ Séjour



### **Projets subventionnés :**

Dès janvier 2017, l'équipe d'animation soutenue par le Pôle Enfance Jeunesse ont déposé plusieurs **dossiers de demande de subvention dans le cadre du Schéma Départemental de la Jeunesse.**

Sur les **6 projets déposés**, (Biblio'Jeunes - Espace Jeunesse et Multimédia - Nature et glisse (Séjour été Le Porge) - Réinventions nos espaces - Sac à Dos) **5 ont obtenu un soutien financier** de la CAF, de la MSA et du Conseil Départemental.

**Malheureusement seuls 2 projets ont pu voir le jour** (Biblio'Jeunes et le séjour Nature et Glisse) faute de personnel pour porter les projets.

Un rapport d'activités spécifiques Jeunesse a été réalisé et présenté en Commission Action Sociale le 26 février 2018.

### **Le budget de l'Espace Jeunesse,**

En dépenses, le budget de l'activité s'est élevé pour 2017 à **114 337 €** dont **97 000 € de frais de personnel** avec un reste à charge supporté par la CdC de **62 906 € (hors IJ)**, une fois l'ensemble des recettes liées à l'activité déduit. En 2018, le reste à charge de la communauté de communes pourrait être supérieur.

*En 2017, la CAF n'a fait que très peu de réfaction pour cause de faible fréquentation. En revanche, si la fréquentation ne s'améliore pas, la CAF a laissé entrevoir que les réflexions pourraient être plus importantes surtout au regard de la diminution de leur crédits disponibles pour le CEJ (cf. financement du Plan Mercredis).*

En recettes, la CdC est financée :

- **recettes le cadre du Contrat Enfance Jeunesse** 17 368 € de la CAF et 1 216 € de la MSA
- la prestation de service (PSO) versée par la Caf (liée à l'activité réalisée)
- des subventions
- La compensation versée par la SPL pour la mise à disposition de deux personnels à 32%
- la participation des familles

RECETTES		DEPENSES	
CAF / MSA CEJ	18 584 €	Personnel	97 000 €
CAF PSO	3 127 €	Achats de prestations et divers	17 337 €
Remb IJ	10 034 €		
Subventions	6 388 €		
Remboursement SPL	14 660 €		
Participation familles	9 960 €		
<b>TOTAL</b>	<b>62 753 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>114 337 €</b>
<b>Reste à charge CDC</b>	<b>51 584 €</b>		

## Tourisme



Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Communes Médullienne a pris la compétence tourisme suite à l'entrée en vigueur de la Loi Notre.

Sur le territoire, seule la commune du Porge exerçait cette compétence et possédait un Office de Tourisme. L'Office de Tourisme municipal du Porge a été clôturé en janvier 2017 par décision de la trésorerie de Castelnau afin d'en créer en autre intercommunal. Le personnel de droit privé de cet EPIC a été transféré à la CDC et le personnel de droit public a réintégré son poste en Mairie du Porge.

Afin d'appréhender au mieux la prise de cette compétence, la CDC s'est informée auprès de Gironde Tourisme et a sollicité un audit de leur part. Le résultat a permis de mettre en lumière les atouts indéniables du territoire et de définir des axes de stratégies touristiques ainsi qu'un plan d'action.

Pour mettre en œuvre la stratégie définie par l'étude de Gironde Tourisme, la CDC Médullienne a voté la création d'un poste de Chargé de Mission développement touristique pour un contrat de 5 mois d'août à décembre 2017.

Mme MARCHAL a été engagée le 16 août 2017 avec comme mission prioritaire la mise en place de la taxe de séjour sur le territoire de la Médullienne en 2018. La délibération a été votée le 16 septembre pour une mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les bénéfices de cette nouvelle taxe serviront au financement de la politique touristique du territoire.

La seconde mission de Mme MARCHAL était de créer la structure du nouvel Office de Tourisme communautaire en statuts EPIC. Après avoir réuni la commission tourisme, le nom de la nouvelle structure a été décidé : Office de Tourisme Médoc plein Sud. Les membres du Comité de direction ont été désignés et les statuts validés en conseil communautaire en novembre. Les démarches administratives ont suivi auprès du Greffe de Tribunal de Bordeaux et l'Office de Tourisme Médoc plein Sud a reçu son immatriculation le 9 janvier 2018. Mme MARCHAL a été nommée Directrice de la nouvelle structure et M. BAUDIN, Maire d'Avensan, son Président.